



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 28 AOÛT 1998

www.lesoleil.com

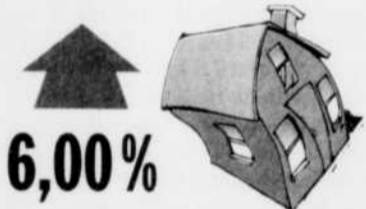
UNE JOURNÉE DIFFICILE...

LE DOLLAR



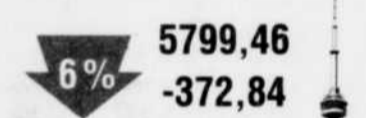
■ Après une légère remontée hier matin (64,10 ¢US), le huard a repris sa chute pour finalement clôturer en baisse de 0,57. Un autre record...

TAUX D'ESCOMPTE



■ La Banque du Canada a majoré son taux d'escompte de 1%, hier, une 1^{re} depuis janvier. Qu'arrivera-t-il maintenant aux taux hypothécaires?

BOURSE DE TORONTO (TSE)



■ Avec son plongeon de 6%, la bourse de Toronto a connu sa pire dégringolade en près d'un an. Son recul d'hier est en effet le plus important depuis le fameux lundi gris de la crise asiatique, le 27 octobre 1997. Toronto avait alors cédé 6,17%.

NEW YORK (DOW JONES)

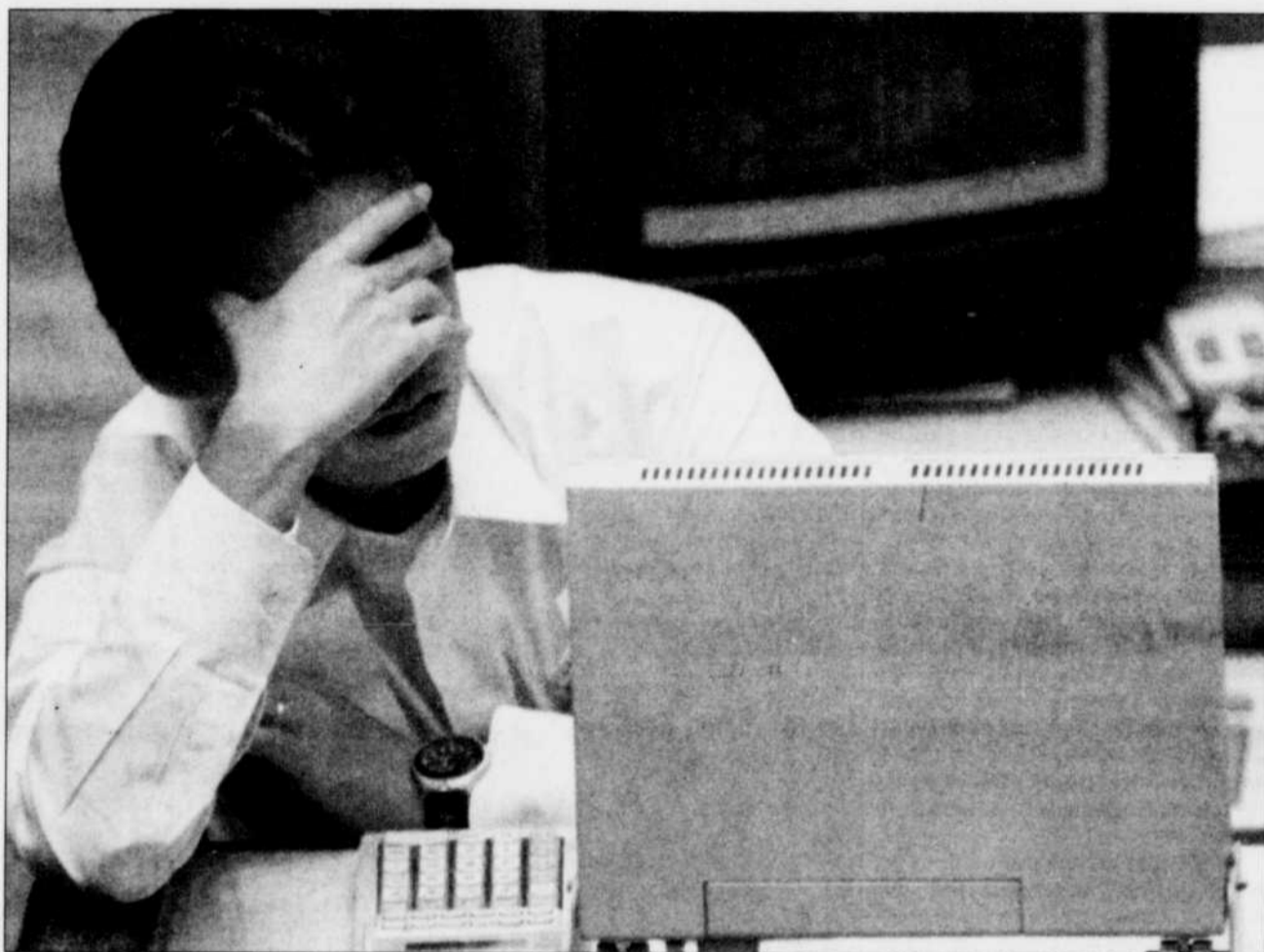


■ En baisse de 4,2%, le Dow Jones a lui aussi enregistré son plus important recul depuis le 27 octobre 1997. Ce jour-là, il avait cédé pas moins de 7,1%!

INFOGRAPHIE: LE SOLEIL

Jeudi noir sur les marchés

La hausse des taux n'aide pas le \$



Ce courtier japonais préfère ne pas regarder les chiffres qui défilent sur l'écran de son ordinateur. À Tokyo comme dans la plupart des places boursières mondiales, les marchés ont dégringolé de façon significative hier.

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le marché boursier canadien a connu hier l'une des plus sombres sessions de son histoire. Inquiétés par une hausse des taux d'intérêt destinée à soutenir la devise, les investisseurs ont massivement liquidé leurs titres et fait perdre 6% au TSE 300. Pendant ce temps, les spéculateurs faisaient fi du traitement choc de la banque centrale et réexpédiaient le huard à un nouveau bas historique

Dès l'ouverture des marchés, les bourses canadiennes sont entrées en vrille, faisant mauvais accueil à la décision de la Banque du Canada de hausser de 1% son taux d'escompte (porté à 6%).

Voir NOIR en A2 >

AUTRES TEXTES

- Martin calme le jeu Page A 8
- Parfum d'élections Page A 8
- Démission d'Eltine? Page A 15
- Crainte d'une épidémie Page B 1
- Le rouble laissé seul Page B 1

Voir PANIQUE en A2 >

Hypothèques: surtout pas lieu de paniquer

HÉLÈNE BARIL
Le Soleil

QUÉBEC — À force d'en entendre parler, on ne l'attendait plus. La hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada a poussé tous les taux des institutions financières vers le haut. Ciel, et mon hypothèque ?

Faut-il se dépêcher de renouveler ? À court ou à long terme ? Même si les marchés financiers ont pris le mors aux dents, il ne faut pas paniquer, conseille Jean Blouin, gestionnaire de portefeuille à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

Comme lorsque la situation est plus calme, les décisions à prendre dépendent de la perception de chaque emprunteur et de sa situation financière, souligne Jacques Landry, directeur régional de la Banque de Montréal.

Les plus prévoyants auront téléphoné hier à leur institution financière pour se faire garantir le taux hypothécaire du jour, avant les hausses qui s'appliquent à partir d'aujourd'hui.

Les autres peuvent prendre quelques jours de réflexion, le temps de voir comment la situation évoluera.

Aux plus anxieux, l'économiste Dominique Vachon, de la Banque Nationale, conseille d'aller vers le long terme, puisque la différence est minime

Le «1^{er} vrai film» de Lepage amuse

NORMAND PROVENCHER
Le Soleil



«Nô ne méritait pas plus» qu'un million\$ de budget, estime son réalisateur, Robert Lepage.

MONTRÉAL — Avec ce qu'il considère être son «premier vrai film», Robert Lepage a démontré hier, en lever de rideau du Festival des films du monde de Montréal, qu'il pouvait être aussi à l'aise dans l'humour que dans les tirades shakespeariennes.

Son sympathique et réjouissant *Nô*, inspiré en partie d'un segment de sa pièce monumentale *Les sept branches de la rivière Ota*, a réjoui les festivaliers avec son heureux mélange de légèreté et de symbolisme politique, où l'imagi-

Voir LEPAGE en A2 >

AUTRE TEXTE
□ «Encore trop colonisés» Page C 3

Occupés pour l'équité



Des fonctionnaires fédéraux de la région de Québec ont investi bruyamment des bureaux du gouvernement, hier, pour manifester leur appréciation de la décision du gouvernement Chrétien d'en appeler du jugement du tribunal des droits de la personne en matière d'équité salariale. Détails en page A 8.

Dans le souk du pharaon

Dans la vitrine de Harrod's, face à la station de métro Knightsbridge, on peut voir un luxueux tissu noir et or drapé dans un environnement élégant: «Royal Sateen», précise un carton discret. De lourds bijoux tombés d'un sac du soir, une sandale abandonnée, un diadème, des parfums composent aussi ce décor un peu troublant où on a même posé, sur une table, parmi d'autres bouquins, un exemplaire des *Misérables*.

En observant cette vitrine étrange, je me suis dit qu'il faut du culot, et un peu de cynisme pour créer pareille impression à quelques jours de la mort de Diana et de Dodi al-Fayed. Or, le pharaon Mohammed, président de Harrod's, le «souk» le plus luxueux de Londres, n'en manque pas. Hier encore, il signait, une lettre aux accents déchirants



Ghislaine Rheault

GRheault@lesoleil.com

À LONDRES

«Ne vous moquez pas de ma peine»

dans un journal qui l'avait attaqué cette semaine. «Ne vous moquez pas de ma peine, a-t-il écrit à l'*Evening Standard*, pour protester contre le ton caustique utilisé contre lui dans un supplément sur l'année qui a suivi la mort de Diana et de son fils Dodi. On y condamnait son comportement erratique, on le traitait de paranoïaque en rappelant ses déclarations farfelues sur les causes de l'accident. (Après les paparazzi et la thèse du complot, ce sont les gardes du corps qu'il pointe du doigt).

«J'ai perdu un fils dans un accident dont les circonstances n'ont pas été élucidées, mais je n'ai pas perdu la sympathie du public, comme vous le prétendez, se défend-il.

Voir SOUK en A2 >



C'EST RENDU QU'ILS SE PÊCHENT ENTRE EUX!

LA MÉTÉO



Maximum 24, minimum 13
Ensoleillé. Demain: ennuagement, averses. Détails page C 2

QUÉBEC,
102^e ANNÉE, N° 238

FLORIDE, 1,65 \$ US

MONTRÉAL,
OTTAWA 70¢ PLUS TAXES

60¢ PLUS TAXES

VENDREDI



2765700075

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-----------------------------|----------|
| CAHIER A | |
| La Capitale..... | 3 à 7 |
| Le Québec et le Canada..... | 8 à 12 |
| Le Monde..... | 13 et 14 |
| CAHIER B | |
| Questions d'argent..... | 1 à 8 |
| Bourses..... | 4 à 6 |
| Opinions..... | 7 |

| | |
|----------------------------------|----------|
| CAHIER C | |
| Week-end Arts et spectacles..... | 1 à 12 |
| Votre agenda..... | 4 |
| Ce soir à la télé..... | 2 |
| Annonces classées..... | 7 à 10 |
| Décès..... | 10 et 11 |

| | |
|------------------------|--------|
| CAHIER D SPORTS | |
| Statistiques..... | 2 et 4 |
| Jeux et B.D..... | 7 |
| Horoscope..... | 7 |

SERVICES

| | |
|-------------------------------|------------------|
| Abonnements..... | 686-3344 |
| 1-800-463-2362 | |
| Annonces classées..... | 686-3311 |
| Carrières et Professions..... | 686-3270 |
| Internet..... | www.lesoleil.com |
| Promotion..... | 686-3342 |
| Publicité Détaillants..... | 686-3435 |
| Publicité générale..... | 686-3270 |
| Rédaction..... | 686-3394 |
| Renseignements..... | 686-3233 |

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730

LEPAGE
17 jours

Suite de la Une

nation fertile de Lepage fait la navette entre le Japon et le Québec des années 70, entre l'Exposition universelle d'Osaka et la Crise d'octobre.

Nô — un titre qui renvoie à la fois à une forme de théâtre japonaise très épurée et au Non référendaire — fait la part belle aux comédiens fétiches de Lepage. Au premier rang, Anne-Marie Cadieux (qu'on avait vue en danseuse topless dans *Le confessionnal*), dans la peau d'une comédienne qui, en visite au Japon pour jouer dans une pièce de Feydeau, apprend à son grand désarroi qu'elle est enceinte. Incapable de joindre son chum (Alexis Martin) resté à Montréal pour défendre la cause du FLQ, la jeune femme sera confrontée, en moins de 24 heures, à une série de situations ironiques et absurdes, en compagnie de l'attaché culturel de l'ambassade canadienne (Richard Fréchette) et de sa pédante épouse (Marie Giguère). Disons que le saké et les sushis vont passer de travers...

Sans être la comédie de l'année, *Nô* est une satire qui vise dans le mille et donne à rire de bon cœur grâce à la fraîcheur et la spontanéité de ses interprètes. Le public devrait aimer. Lepage est le premier à admettre qu'il s'agit de son film le

SOUK
Obole obligatoire

Suite de la Une

Entrer chez Harrod's, c'est un *must* pour quiconque entreprend un pèlerinage à la mémoire de la princesse et son amant. Elle y acheta la robe qu'elle portait aux fiançailles avec le prince Charles. (Mais lors de ses fiançailles avec Dodi, sa robe fut tachée de sang.)

C'est là que la reine fit jusqu'à tout récemment provision de saucisses, et de denrées fines, selon un bouquin très sérieux. Pour ses Corn Flakes, c'est moins sûr, malgré ce qu'en dit le guide du Routard qui précise même qu'on y vendit jadis des ceintures de chasteté. (Elles n'ont pas beaucoup servi dans sa famille!) Le prince Philip acheta sans doute quelques cigares du pharaon, pour les offrir à des invités de marque comme Clinton. Enfin, je l'imagine!

Avant de descendre au sanctuaire consacré à Di-Dodi par le monumental et fabuleux escalier roulant égyptien, j'ai rôdé dans le grand souk luxueux où s'étaient, sur sept étages, des splendeurs hors de prix (œuvres d'art, jambon de Parme, argenterie, grands fromages, jelly beans, robes griffées.) J'ai cru reconnaître, sur une affiche annonçant de la lingerie, une sosie de Diana. Mais ce fut peut-être une apparition. Chose certaine, au rayon des souvenirs, pas un seul gadget n'évoque l'existence d'une famille royale en Angleterre. Mais les sacs à provision affichent encore les armoiries des clients royaux.

En descendant vers l'oratoire du rez-de-bas, j'ai noté qu'on parlait à voix basse, comme dans les cryptes papales du Vatican. Une quinzaine de personnes étaient recueillies devant une sorte d'autel laïc où sont posées les photos de Dodi et de Lady Di (il re-

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 27-08-98
9-0-4
0-6-9-8

EXTRA

tirage du 27-08-98
598082

BANCO

tirage du 27-08-98
7-8-15-21-22-25-
32-33-39-43-45-47-48-
54-55-58-59-60-65-70

RÉFLEXION

La faiblesse de la force est de ne croire qu'à la force.

Paul Valéry

Mauvaises pensées et autres

C'ÉTAIT HIER

□ 1963 — Marche pacifique des Noirs américains à Washington. Quelque 200 000 personnes entendent le discours de Martin Luther King dans lequel il déclare: «*I have a dream*». (J'ai un rêve).

□ 1973 — Un tremblement de terre au Mexique fait 500 morts et plus de 1000 blessés.

plus accessible, puisque dénué de prétention et sans lourdeur dans le propos.

Pour Lepage, *Nô* est un film « artisanal », d'où sa surprise de le voir inaugurer la compétition officielle du FFM. Il l'a réalisé avec moins d'un million, en seulement 17 jours, l'automne dernier, après qu'un autre projet de film ait été reporté. Puisque les comédiens et La Caserne, son lieu de production à Québec, étaient disponibles, il a décidé de tourner quand même, un peu en état d'urgence. Même avec si peu de moyens, le résultat à l'écran est étonnant.

«Ça ne méritait pas plus que ça (d'argent), confiait-il au SOLEIL, hier soir. Si j'avais eu plus d'argent, ça m'aurait seulement permis de prendre plus de temps pour le faire.»

Lepage possédait un « absolu contrôle artistique » sur *Nô*, ce qui n'était pas le cas pour *Le confessionnal* et *Le polygraphe*, deux coproductions. Sa soif de liberté créatrice se conjugue mal avec les impératifs des grosses productions, où tout un chacun vient mettre son nez. Ce qui l'a amené plus d'une fois à refuser des projets à gros budgets. Son prochain film, le plus ambitieux de sa carrière, qui sera entièrement tourné à Québec, il le mènera à la façon de *Nô*. Le tournage devrait commencer dans un an.

Lepage reprend l'avion ce matin en direction de Salzbourg, en Autriche, où est présenté son spectacle *La géométrie des miracles*. Il sera au Grand Théâtre le 9 septembre, pour présenter *Nô* au public de la capitale, en clôture du Festival international du film de Québec.

gardé droit devant; elle a le regard en coulisse). Quatre bougies encadrent les messages touchants: «Vous me manquez, je vous aime», a écrit John Funk, de Dijon.

Un carton bien en vue indique le numéro d'enregistrement de la fondation al-Fayed, numéro qui aurait été remis aux autorités avec 10 mois de retard, selon les médisants. Les dons sont destinés aux enfants malades et défavorisés. Il y a bien sûr un tronc. Mais je n'ai vu qu'une femme y déposer un billet parmi la centaine de personnes qui y sont passées pendant que j'observais la scène...

Ce qui m'a laissée songeuse. Car ailleurs dans le magasin, le pharaon ne laisse pas à ses clients le choix de verser une obole. J'ai moi-même dû déposer une pièce d'une livre, dans un tronc pour pouvoir poser mon derrière sur un luxueux trône (le plus démocratique qui soit) dont la fréquentation quotidienne est nécessaire à la santé. Il en coûte en effet «One Pound» pour aller aux toilettes. Faites le calcul! Et le siège n'est même pas rembourré. On est exempté si on a la carte Harrod's, un reçu de restaurant, si on est enceinte ou handicapée... *Shocking*, ne trouvez-vous pas? Même au Palais de Buckingham, il n'y a pas de madame Pipi comme chez le père de Dodi.

Chez Harrod's, le lundi 31, ce sera *business as usual*. Mais le patriarche a annoncé qu'on dévoilerait, la nuit tombée, un monument de bronze et de granit qui remplacera les photos de l'oratoire. Il sera installé en permanence près du tronc destiné aux œuvres de Dodi. Mais il faudrait être un peu pingre pour y verser moins d'une livre, après être passé par les toilettes.

DEMAIN

Le repos de la bergère

PANIQUE
À l'abri

Suite de la Une

entre les taux à court et à long terme. Ainsi, à compter d'aujourd'hui, l'hypothèque d'un an se négocie à 7,45% et celle de cinq ans à 7,55%.

«La différence est mince, ce n'est pas cher payé pour se protéger d'autres hausses de taux», explique M^{me} Vachon.

Ça, c'est pour les inquiets. Ceux qui aiment le risque renouvelleront à court terme, pour six mois ou un an. «Cette stratégie est la bonne si on pense que l'agitation actuelle est temporaire et si on dispose d'une marge de manoeuvre», commente Jean Blouin, de Desjardins.

La dernière fois que la Banque du Canada est intervenue aussi vigoureuse pour soutenir la devise, les hausses de taux avaient été temporaires. Cette fois, la courbe de taux court et long terme linéaire suggère que ça pourrait durer plus longtemps, avance Jacques Landry.

Ainsi, si on estime que le dollar continuera de baisser et que les taux d'in-

térêt continueront de monter, la stratégie du long terme est réellement la bonne, affirment les trois conseillers.

Quant à savoir si ça vaut le coup d'ouvrir son hypothèque et de payer une pénalité pour la renouveler tout de suite, ça dépend du montant de l'hypothèque et de la lourdeur de la pénalité. «C'est du cas par cas», dit Dominique Vachon.

Pour éviter la pénalité, d'autres formules sont disponibles, note Jacques Landry. Les institutions financières offrent maintenant un renouvellement pas anticipation avec un taux pondéré. «Ça permet de se mettre à l'abri de nouvelles hausses et d'éviter de payer la pénalité», dit-il.

NOIR
Déflation mondiale?

Suite de la Une

Devant les craintes que la mesure ne ralentisse davantage l'économie canadienne — entraînant ainsi une diminution des profits des entreprises — les investisseurs se sont délestés de leurs avoirs. Le TSE 300 a perdu jusqu'à 533 points (8,6%) avant de récupérer légèrement pour fermer à 5800, en baisse de 373 points (6%).

Le marché canadien a aussi subi les contrecoups de la crise financière russe qui a fait trembler hier l'ensemble des places boursières. Sur Wall Street, le Dow Jones est entré en spirale cédant 357 points (4,2%) pour fermer à 8165.

«La crise russe pose maintenant la question: y a-t-il une déflation mondiale qui vient vers nous?» a commenté James Weiss, analyste principal chez State Street Research & Management Corp.

Un phénomène déflationniste s'était abattu sur l'Amérique au lendemain du krach de 1929. Entre le lundi noir et 1933, les prix étaient tombés de 10% annuellement. Endettés, plusieurs compagnies avaient vu fondre leur marge bénéficiaire et s'étaient retrouvées en défaut sur leurs emprunts. Le système bancaire avait été fortement secoué, les mises à pied s'étaient multipliées, le chômage avait bondi...

Les investisseurs redoutent maintenant que la crise russe ne s'étende à

d'autres pays. De nouvelles dévaluations de monnaies pourraient faire en sorte que plus d'importations entrent à moindre coût aux États-Unis, ce qui agiterait le spectre déflationniste.

L'indice américain Bridge-Commodity Research Bureau, qui traque le prix des ressources, est incidemment tombé d'un autre 1,4%, hier, pour atteindre son plus bas niveau en 21 ans.

LE DOLLAR REPLONGE

Alors que les vendeurs prenaient d'assaut le marché canadien, les acheteurs de devises, eux, continuaient de le désert.

Sur l'annonce d'une hausse des taux d'intérêt à court terme, qui sont désormais à parité avec ceux de l'Onclé Sam, le dollar canadien a bondi à 64,10e US. Mais une heure plus tard, malgré les interventions de la Banque du Canada, il touchait un bas historique de 63,05e US. La devise a finalement fermé à 63,31e US, en baisse de 57 centimes sur la veille.

«La Banque vient de commettre une erreur. Maintenant qu'elle a touché aux taux, le marché sait qu'elle n'y retournera plus», a estimé François Barrière, cambiste à la Banque Nationale de Paris. M. Barrière soutient que le Canada ne clame pas assez fort que sa situation est différente de celle de l'Australie, dont la devise est également fortement

secouée. «Leur marché premier pour l'exportation c'est l'Asie. Nous, nous exportons 80% de nos exportations aux États-Unis, et l'économie américaine tourne rondement», a-t-il soutenu.

M. Barrière estime que le dollar pourrait encore continuer à glisser jusque vers les 62,5e US, mais qu'à un certain moment, les exportateurs canadiens vont convertir de fortes sommes US en dollars canadiens. «Depuis quelques semaines, ils ne convertissent pas les dollars US qu'ils reçoivent. Mais viendra un temps où ils préféreront convertir et alors là, il y aura un grand coup», croit-il.

François Dupuis croit maintenant que la solution à la crise qui secoue l'ensemble des marchés financiers (et le dollar) est américaine. «Il faudrait qu'ils baissent leurs taux d'intérêt. Nous sommes en train de plonger dans la crise financière la plus importante de l'histoire. Plus ils vont attendre, plus ils vont être touchés», a indiqué l'économiste de Desjardins.

Chez Lévesque Beaubien, Robert Normand, estime que l'on devra attendre quelques jours avant de juger le geste de la Banque du Canada. «Peut-être les taux hypothécaires ne grimperont-ils pas beaucoup. Et c'est sur eux que repose le financement à long terme des entreprises.»

M. Normand croit que la Banque n'avait pas le choix de hausser les taux. «La devise plongeait dramatiquement chaque jour. Elle devait faire quelque chose», a-t-il dit.

En bourse, la baisse d'hier est la plus importante depuis le lundi gris du 27 octobre 97. Le jour de l'arrivée officielle de la crise asiatique, le TSE 300 avait perdu 434 points (6,17%) pour fermer à 6599.

Kangourou pull top 65.00

Twik l'adore!
C'est son pull zip
fétiche pure mode
cet automne.
Coton et acrylique.
Marine ou avoine.
P.m.g.tg.

simons
PLACE ST-JACQUES VIEUX-QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

ENQUÊTE DU CORONER GILLES PERRON

Surplus de lits dans l'hébergement public

Le coroner surpris : «Ce n'est pas mon impression comme citoyen»

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — À la surprise du coroner Gilles Perron qui semblait sceptique «ce n'est pas mon impression comme citoyen», un directeur de la Régie régionale de la santé, Michel Fontaine, indiquait, hier, que la région de Québec est «bien équipée» pour l'hébergement public des personnes âgées en perte d'autonomie et qu'il y a même un surplus de lits.

La situation sera en équilibre en 2001, mais on connaîtra un déficit de 500 places en 2006, annonçait-il. On devra construire ou transformer des édifices pour répondre à la demande, indiquait M. Fontaine à moins que se développe un autre genre de support à l'hébergement de cette clientèle.

À la dernière journée de son enquête sur la mort, dans des circonstances

pénibles, d'un octogénaire dans une pension privée de Charlesbourg, Cajetan Lemieux, le coroner Perron entendait les représentants d'organismes privés et publics.

La Régie régionale de la santé compte toutefois sur la présence d'un réseau de résidences privées pour héberger les retraités autonomes, affirmait M. Fontaine. Elles offrent la sécurité à une clientèle qui ne veut ou ne peut plus rester à la maison mais n'est pas admissible aux services publics, selon le directeur du CLSC La Source, Louis Blanchette.

Une des priorités de la régie de Québec pour les prochaines années est donc d'élargir le programme d'inspection et d'accréditation des foyers privés, baptisé La Rose d'or, qui a été mis

sur pied, sur une base expérimentale, par cinq CLSC et la FADOQ l'an dernier.

Le coroner souhaite, pour sa part, que les services municipaux s'impliquent dans le dépistage des foyers privés en transmettant systématiquement aux CLSC les demandes de transformation de bâtiments en foyers d'accueil. Aux CLSC, il semble prêt à donner la mission d'effectuer des visites de bienvenue et de suivi dans toutes les nouvelles résidences.

Quand peut-on dire qu'une personne n'est plus autonome et doit quitter un foyer privé pour aller en centre public, s'interrogeait encore le coroner. «C'est difficile de trancher au couteau, on est dans le gris», commentait M. Fontaine. Actuellement, le secteur

public évalue qu'une personne est en perte d'autonomie lorsqu'elle a besoin qu'on lui prodigue plus d'une heure à 85 minutes de soins quotidiens. Selon les témoignages, ce n'était pas le cas de Cajetan Lemieux qui ne souffrait que d'un problème modéré de mobilité.

L'expérience du coroner, des travailleurs sociaux et même de la FADOQ indique qu'il arrive assez fréquemment qu'un pensionnaire en perte d'autonomie, sa famille ou même le propriétaire du foyer qui l'héberge refusent un déplacement vers un centre d'hébergement public. Un nouvel article de loi réglera cela, selon M. Blanchette: il accordera à la régie le pouvoir de forcer une relocalisation.

Les mois passés à visiter des foyers privés ont par ailleurs convaincu ce directeur de CLSC que, parmi les cas de foyers à problèmes, il y a plus de pro-

priétaires qui se sont épuisés à la tâche que de gens qui étaient de mauvaise foi au départ. Quant au coroner Perron, il a tenu à souligner que le foyer Villa Saint-Rodrigue, où M. Lemieux est décédé, était, selon l'ensemble de la preuve soumise, une résidence raisonnablement bien tenue.

Toutefois, le coroner a conclu provisoirement que la propriétaire de la villa, M^{me} Gilbert, n'aurait pas dû attendre aussi longtemps l'ambulance que son employée n'avait pas demandée avant de téléphoner à son tour. «Si chaque minute lui en paraissait cinq, cinq ou six minutes d'attente, c'est comme une demi-heure. On n'attend pas aussi longtemps pour avoir une ambulance dans un milieu urbain comme Charlesbourg». De l'employée qui était en service le matin du drame, M^{re} Perron indiquait que son «comportement a définitivement toute logique».

Selon le coroner, la Villa Saint-Rodrigue est une résidence «raisonnablement bien tenue»

Et de trois!



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE TREMBLAY

Après plus de 1 240 000 heures de travail, ce camion de 50 tonnes a donné, mardi, la dernière pelletée de terre de ce qui est le plus haut barrage en enrochement au Québec: le SM-3. Troisième barrage situé sur la rivière Sainte-Marguerite, à une centaine de kilomètres au nord de Sept-Îles, il a été construit au coût de 135 millions \$ par la compagnie EBC-Sple et il a entraîné des retombées économiques régionales de l'ordre de 54 millions \$. Pour son érection, il a nécessité l'utilisation de plus de 6,3 mètres cubes de remblai, soit l'équivalent pour remplir deux fois et demie le Stade olympique de Montréal. S. T.

RÉFÉRENDUM SUR 2010

L'État payera la facture

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gouvernement québécois assumera la presque totalité des coûts du référendum consultatif que tiendront les municipalités de la région de Québec sur les Jeux olympiques de 2010.

Le gouvernement se rend au vœu formulé par le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, qui avait adressé une demande de soutien au ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel.

Avec son collègue responsable de la région de la capitale, Jean Rochon, M. Trudel, a confirmé, hier, que la Ville de Québec recevra 140 000 \$ pour lui permettre de tenir un référendum régional sur le projet olympique.

La somme servira aussi aux autres municipalités qui voudront y participer. La consultation se déroulera du 30 septembre au 3 octobre.

Pour combler la différence entre la demande de 200 000 \$ adressée par la Ville de Québec et ce qui lui est offert,

le gouvernement consent à ce que l'équipe du maire L'Allier puise les 60 000 \$ manquants dans l'enveloppe qui lui a été allouée pour la réalisation d'études et de projets de mises en commun de services.

La formule plaît au maire, qui s'est félicité, hier, de l'octroi de la subvention par l'intermédiaire de l'un de ses collaborateurs.

De leur côté, les deux ministres ont profité de l'occasion pour exprimer le souhait qu'une majorité se dégage en faveur de la tenue des Jeux d'hiver de 2010. Ils n'ont pas précisé si une majorité de 50 % plus un serait suffisante ou s'il fallait une expression «plus claire» encore...

Fraudeurs téléphoniques «high-tech»

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

QUÉBEC — De mauvais plaisantins ont réussi à trafiquer le message du répondeur des Communications Promo-Tel de Québec et s'en servent désormais pour faire une vilaine campagne de publicité à la petite boîte de communications.

«Ce ne sont vraiment pas des amateurs!», soupire Claudette Gagnon, copropriétaire des Communications Promo-Tel, une entreprise qui compose certains des messages publicitaires que les clients peuvent entendre lorsqu'ils sont placés en attente au bout du fil.

Les farceurs ont réussi à enregistrer un segment du message du répondeur de Promo-Tel sur lequel la narratrice nomme l'entreprise. Ils ont ensuite accélééré à cette partie un autre segment d'au moins 15 minutes où une voix monocorde lit un texte à saveur publicitaire traitant d'informatique ou encore de l'encadrement des peintures.

Pour ne pas se faire pincer, les «trafiquants» ont utilisé un lien téléphonique appartenant à la pétrolière Esso afin d'inonder les boîtes vocales de plusieurs abonnés téléphoniques. «C'est donc impossible de les retracer en faisant *69», précise M^{me} Gagnon.

Plusieurs personnes en colère ont téléphoné chez Communications

Promo-Tel pour se plaindre des messages. «Les gens se disent "Quelle sorte de compagnie broche à foin c'est Promo-Tel!", ça nous fait une mauvaise publicité terrible», croit la copropriétaire, on ne peut que dire aux gens qu'on est désolé.» M^{me} Gagnon encourage également les personnes concernées à conserver les messages et à aviser Promo-Tel au 692-1044.

Claudette Gagnon a voulu déposer une plainte à la Sûreté municipale de Québec. «Les policiers nous ont dit qu'on manquait de preuves, il faudrait prouver qu'il y a eu méfait, que ça nous a fait perdre un contrat par exemple.»

La copropriétaire est bien certaine que personne parmi ses sept employés ou encore parmi d'ex-employés a pu concocter pareille blague douteuse.

Le seul doute de M^{me} Gagnon semble venir d'une des trois entreprises concurrentes de la région qui aurait peut-être voulu écorcher la réputation de Communications Promo-Tel.

Du côté de Bell Canada, le porte-parole Louis Arseneault se montre extrêmement surpris de la mésaventure de Promo-Tel et précise qu'un de leur service permet à tous ceux qui le souhaitent d'envoyer instantanément des messages sur les boîtes vocales de toutes les personnes à rejoindre.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Claudette Gagnon

Expo Québec

Du 19 au 30 août

Encore plus animée

ExpoCité
LE SOLEIL

Quasi vol au Pub O'Zone

Une femme de 36 ans a tenté de s'enfuir avec la caisse du Pub O'Zone de Limoilou mercredi soir. Lyne Girard a simulé une arme en cachant sa main dans sa sacoche, mais devant le refus des employés de lui remettre l'argent, elle s'est sauvée et a été rattrapée par les policiers quelques instants plus tard. La dame a été accusée hier de vol qualifié. I.M.

Véhicules retrouvés à Charlesbourg

Les policiers de Charlesbourg ont mis la main tôt hier matin sur une automobile, un véhicule quatre roues ainsi que de la marchandise qui avaient été volés dans les jours précédents. C'est en répondant à une plainte pour introduction par effraction sur la 49e Rue que les policiers se sont livrés à une opération de ratissage et ont pu trouver les véhicules. Aucun suspect n'a été arrêté jusqu'à présent. I.M.

Pétition pour le prolongement de Du Vallon

Le comité de stratégie pour le prolongement de l'autoroute Du Vallon ne désarme pas. Durant toute la fin de semaine, il fera circuler une pétition au niveau 1 du mail central des Galeries de la Capitale pour inciter Québec et Ottawa à débloquer des fonds pour relier le boulevard Bastien «tel que promis aux citoyens il y a maintenant plus de 25 ans», dit François Charron. Le comité est formé des députés Diane Barbeau et Jean-Paul Marchand ainsi que de Claudine Martineau des Citoyens du boulevard Saint-Jacques et de M. Charron. R.F.

SAINT-JOSEPH

Nouveau président pour SOLIDE

Jean-Noël Ouellet a été nommé à la présidence de la SOLIDE de la MRC Robert-Cliche. En activité depuis trois ans, la SOLIDE est un outil de financement qui permet de capitaliser davantage les entreprises et de favoriser la création d'emplois. Depuis son implantation en 1995, plus de 19 dossiers d'entreprises ont fait l'objet d'une demande d'aide financière. De ce nombre, 12 ont été retenus permettant ainsi la création de 63 emplois et le maintien de 58 emplois. M. Ouellet succède à Rémi Bolduc. L.D.



COLLABORATION SPÉCIALE VINCENT FRADET

Un camionneur fou fuit la SQ

La Sûreté du Québec nageait toujours en plein mystère quant à l'identité et surtout quant aux motifs qui ont poussé un conducteur de camion à ne pas s'arrêter aux ordres d'un policier et à engager, par la suite, dans une course folle pour lui échapper. Le chauffard a même entraîné sur une longue distance des cônes de signalisation qu'il avait heurtés. La chasse à l'homme s'est déroulée sur une trentaine de kilomètres, l'individu tentant aussi d'amener le policier qui le pourchassait à prendre le fossé.

C'est au volant d'un camion de type déménagement que l'homme a fait le pari d'échapper aux policiers appelés en renfort. La course a débuté à Charny, sur l'autoroute 73, pour se terminer dans un chemin privé à Saint-Lambert. Arrivé sur la rue de la Canadienne, l'individu est sorti du camion et a gagné un boisé avoisinant où, au moment de mettre sous presse, on ne l'avait pas encore retracé. Selon la Sûreté du Québec, la boîte du camion était vide de tout contenu. «On ne sait même pas si le camion a été volé, rapportait l'officier responsable du poste de Québec. Il appartient à une compagnie de Lévis, mais nous ne pouvons joindre aucune personne responsable.» C.V.

SAINT-GEORGES

Nouvelle CS, nouveau président

Charles-Henri Lecours assumera la présidence du conseil des commissaires de la nouvelle commission scolaire de la Beauve-Etchemin, qui regroupe 22 000 élèves. Originaire de Lac Etchemin, l'homme d'affaires,

est commissaire d'école depuis 1984. Il a précédemment été président du comité exécutif et vice-président de la CS Chaudière-Etchemin. L.D.

L'étude sur la production porcine est demandée

Le maire et les conseillers de Saint-Georges demandent au ministère de la Santé et des Services sociaux de rendre publique l'étude sur «Les risques pour la santé publique d'un développement non contrôlé de la production porcine au Québec» et de faire connaître l'opinion de ses spécialistes sur les risques. Les élus exhortent aussi le ministère de l'Environnement à surseoir à toute émission de permis d'implantation de porcherie ou d'épandage de lisier de porc en amont du barrage Sartigan jusqu'à la publication des rapports d'études commandés. L.D.

Mandat d'arrestation contre une des émeutières de la St-Jean

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

QUÉBEC — Un mandat d'arrestation a été émis hier contre Claudie Boulet, cette jeune femme de 20 ans accusée d'avoir participé à l'émeute de la Saint-Jean, en juin 1997. Elle a fait faux bond à la justice en brillant par son absence à l'ouverture de son procès.

Les sept témoins de la poursuite, dont six policiers, étaient présents quant à eux. Le septième témoin est un expert dans le domaine de la vidéo venu de Montréal.

L'avocat de la prévenue, M^e Michel Barrette, a indiqué au juge Laurent Dubé que sa dernière conversation avec Claudie Boulet remonte au mois de juin. Depuis, il n'a reçu aucune nouvelle d'elle. Celle-ci était pourtant présente en cour le 7 mai lorsque la date de son procès a été fixée.

Compte tenu de la présence de tous ses témoins, la procureure de la Couronne, M^e Nadine Dubois, s'est dite prête à commencer le procès, qui devait durer deux jours. L'avocat de Claudie Boulet avait déjà déposé au dossier une requête préliminaire réclamant l'arrêt des procédures.

Afin de «conserver les droits» de sa cliente, M^e Barrette a demandé que sa requête demeure en suspens. Compte tenu qu'on ignore les raisons de l'absence de Claudie Boulet, le juge Dubé a accepté la demande du procureur de la défense.

En mai, M^e Barrette avait indiqué qu'il plaiderait «l'arrestation abusive et l'usage déraisonnable de la force» de la part des policiers. D'ailleurs, Claudie Boulet allègue avoir été blessée à un rein lors de son arrestation. Il n'en demeure pas moins qu'outre l'accusation d'avoir participé à une émeute, la jeune femme est aussi accusée d'entrave au travail des policiers.

Claudie Boulet ne s'est pas présentée à son procès

| | | | |
|---|--|---|--|
|  | Téléavertisseur numérique Motorola pour seulement 8\$ par mois (taxes en sus) | Comprenant: - Téléavertisseur Pronto (neuf) avec vibreur - Garantie d'un an - Activation - Contrat de 12 mois prépayé à la prise de possession | Rabais étudiant de 10\$ sur présentation de cette annonce |
| | RADIO MINI PAGE QUÉBEC 3062, des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy 658-1201 | | |

SOIRÉE DES PRIX D'EXCELLENCE D'AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA 1998

Vous cultivez l'excellence!



De gauche à droite : Lyle Vanclief, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Jean Leclerc, vice-président et Denis Bédard, directeur des ventes, marques privées, Biscuits Leclerc, Jocinthe Brasseur, présidente du Club Export Agro-Alimentaire.

Prix Méritas Export 2 000 • 1998
 décerné à **Biscuits Leclerc Ltée** pour sa performance remarquable sur les marchés alimentaires mondiaux.



De gauche à droite : Lyle Vanclief, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Richard Degré, vice-président R & D, Jacques Goulet, directeur scientifique, Lallemand Inc., Paul Massicotte, président de la Coopérative Fédérée de Québec.

Prix Partenariat-Recherche • 1998
 décerné à **Lallemand Inc.** pour sa contribution remarquable à l'avancement de la recherche et du développement agroalimentaire au Canada.



De gauche à droite : Lyle Vanclief, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Clément Pouliot, président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Édouard Asnon, vice-président de la FPPQ et président du Conseil canadien du porc et le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, Laurent Pellerin.

Prix Valorisation de l'agriculture • 1998
 décerné à **Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ)** pour sa contribution remarquable au plan de la valorisation de la profession agricole et de la protection de l'environnement au Québec.



De gauche à droite : Lyle Vanclief, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Claude Girard, maire de Grand-Saint-Esprit, Claude Marcotte, président de la Foire d'automne de Grand-Saint-Esprit et le président de Solidarité rurale du Québec, Jacques Proulx.

Prix Ruralité • 1998
 décerné à la **Foire d'automne de Grand-Saint-Esprit** pour sa contribution remarquable à la mise en valeur des ressources rurales au Québec.

Agriculture et Agroalimentaire Canada, de concert avec ses partenaires du Québec, rend hommage à l'industrie québécoise pour ses efforts à relever les défis de la mondialisation des marchés, du renforcement des collectivités rurales, de la protection de l'environnement et de la R&D.

EN CULTIVANT L'EXCELLENCE, ILS ONT SU RÉCOLTER LES HONNEURS.



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada



Canada

La liberté a un prix



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

En cette année du 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse remettra 17 prix dans chacune des régions du Québec. La Commission souhaite honorer des individus, des organismes, des entreprises ou des municipalités qui auront œuvré pour la promotion des droits humains. Trois membres du jury, Michel Côté du Musée de la Civilisation, la présidente de l'UMRCQ Jacynthe B. Simard et Mercedes Marquez de la Maison internationale de Québec exhibent le logo du concours. Le prix de la région de Québec sera remis le 15 octobre et celui du concours national le 10 décembre. I.M.

Les bingos d'ExpoCité contestés en cour

Des organismes communautaires jugent qu'ils sont défavorisés

LISE FOURNIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — ExpoCité fait des envieux avec ses bingos. Les autres organismes de la région détenteurs de licences en salles crient au favoritisme parce que, selon eux, le Regroupement des bingos de Limoilou Inc. récolte la part du lion dans cette affaire et qu'ExpoCité jouit de privilèges de la part de la Régie des alcools, des courses et jeux du Québec.

Un des contestataires, Luc Hudon, propriétaire d'une licence de bingos à la Canardière doute par ailleurs que la Régie applique les mêmes règles pour tout le monde. «Je suis tanné, dit-il, du jeu des deux poids, deux mesures pratiqué par la Régie». Selon certains organismes, l'arrivée d'un joueur comme ExpoCité amène une concurrence déloyale même si ce dernier a un permis limité dans le temps.

Or, au printemps, M. Hudon avait demandé à être entendu par la Régie quand il a eu vent de l'impact que pourrait avoir l'arrivée d'un nouveau partenaire dans le marché des bingos sauf qu'à ce moment-là «ExpoCité avait déjà obtenu sa licence», a-t-il expliqué au téléphone. Une licence émise dans la catégorie Foire et exposition qui lui permet de tenir plusieurs séances de bingo pendant la durée de l'événement pourvu que les prix de chacune des séances ne dépassent pas 5000\$, a expliqué grosso modo M^{me} Lise Robichaud, porte-parole de la Régie des Alcools, des courses et jeux du Québec. Et

d'après elle, ExpoCité a tout fait selon les règles de l'art en demandant sa licence.

Pourtant Bingo la Canardière conteste cette règle du 5000\$ par séance estimant plutôt qu'ExpoCité n'a droit qu'à un total de prix de 25 000\$ loin des 288 000\$ qu'il publicise. Or, ce sont justement les règles régissant les bingos que M. Hudon et d'autres organismes entendent contester devant les tribunaux. «Nous irons jusqu'au bout cette fois, annonce M. Hudon avec conviction.

Du côté d'ExpoCité, le directeur général René Proulx affirme être en règle avec la Régie et ne contrevenir à aucun des articles. Il a aussi expliqué que leur association avec le Regroupement des bingos de Limoilou Inc. était le fruit d'une entente commune parce que la salle où se tiennent nos bingos est la leur, dit-il, et que nous avons convenu de leur confier l'animation durant la durée d'Expo Québec». Quant aux profits, M. Proulx a précisé qu'ils allaient à ExpoCité sans donner plus de détails.

C'est le plafond des prix offerts qui est jugé incorrect

Un conducteur poursuit la SAAQ pour 87 300\$

Une suspension de permis contestée en cour

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Considérant que la révocation de son permis de conduire est illégale, un automobiliste de Saint-Jean-sur-le-Richelieu intente une poursuite en dommages de 87 300\$ à la Société de l'assurance automobile du Québec.

Son argumentation repose sur le fait qu'il n'a plaidé coupable qu'à une accusation d'avoir refusé de fournir un échantillon de son haleine. Aussi accusé à l'origine de conduite avec les facultés affaiblies, il a vu le ministère public retirer ce chef d'accusation.

Pour bien comprendre l'argumentation de l'automobiliste, il faut remonter

aux accusations de départ, lors de sa comparution, en août 1997. Outre les deux accusations déjà mentionnées, il faisait aussi face à une accusation d'avoir proféré des menaces de causer des lésions corporelles.

Après avoir plaidé non coupable, dans un premier temps, il faisait volte-face, en janvier, et plaquait coupable au refus de fournir un échantillon d'haleine et d'avoir proféré des menaces. Face à cette manifestation de «bonne volonté», le procureur de la Couronne déclarait ne pas avoir de preuve suffisante à offrir quant à l'accusation d'avoir conduit avec les facultés affaiblies.

Le juge de la cour du Québec a ensuite donné raison au procureur de M. Paré et a refusé de rendre une ordonnance interdisant à ce dernier de conduire.

Quelques jours plus tard, toutefois, la SAAQ, elle, avisait M. Paré que son permis serait suspendu à la suite de son plaidoyer de culpabilité à l'accusation d'avoir refusé de fournir un échantillon d'haleine. Or, le Code de la sécurité routière stipule que les permis sont révoqués dans le cas où «une infraction est commise avec un véhicule routier».

Suivant la même logique, le procureur de l'automobiliste affirme que le refus de fournir un échantillon d'haleine ne constitue pas une infraction commise «avec un véhicule routier». Mise en demeure de restituer le permis, la SAAQ n'aurait pas donné suite. En conséquence, M. Paré réclame maintenant 87 300\$, dont 30 000\$ pour les troubles, les ennuis et les inconvénients causés.

M. Paré a refusé de donner un échantillon d'haleine

OCCUPATION DES PÊCHEURS EN GASPÉSIE

Le ministre Julien offre sa médiation

BERNARD BÉLANGER
Collaboration spéciale

GASPÉ — Venu à Gaspé pour prendre le pouls de la situation et entendre les pêcheurs, le ministre responsable des pêches au Québec, M. Guy Julien, a pris l'engagement auprès des représentants du Groupe Forillon de contacter le ministre fédéral David Anderson, et d'entamer des négociations afin de trouver une issue à la crise actuelle.

«Je ne peux comme ministre d'un gouvernement cautionner des gestes illégaux, a dit le ministre, mais je peux néanmoins comprendre pourquoi les gens en sont venus là.» De plus, M. Julien croit qu'il est de son devoir comme ministre responsable des Pêches au

Québec, de s'engager dans le dossier afin de trouver un dénouement le plus vite possible. «Ce qui m'apparaît essentiel avant tout dans ce dossier, a ajouté le ministre, c'est de récupérer des acquis qu'on tente de nous enlever.»

M. Julien fait également peu de cas de la déclaration du ministre fédéral Anderson qui affirme que la conservation ne se négocie pas. «Si la conservation ne se négocie pas, a-t-il dit, les droits historiques du Québec ne se négocient pas non plus. C'est une question d'équité.»

Pour leur part, les pêcheurs membres du Groupe Forillon poursuivaient toujours l'occupation du navire *Louisbourg* hier soir. «Ce geste s'inscrit par-

faitement dans la continuité des actions pacifiques entreprises par les pêcheurs gaspésiens depuis quelques jours», a mentionné le directeur général du Groupe Forillon, M. Gérald Fortin.

M. Fortin a aussi précisé que les membres d'équipage du bateau ne sont pas tenus en otages et peuvent circuler librement. «Tout se déroule dans le calme et jamais le travail des membres d'équipage n'a été entravé.»

Les pêcheurs mécontents du dernier plan de pêche, exigent une rencontre avec le ministre fédéral. Après avoir marché dans les rues de Gaspé en début de semaine, ils ont investi mercredi midi le navire patrouilleur de Pêches et Océans, le *Louisbourg*.

AILES
LES AILES DE LA MODE
ENFANT

Je me fais plaisir

Premiers de classe

Ajoutez-les à tout prix sur la liste scolaire de vos petits écoliers!

De notre collection maison, voici les petites douceurs de la saison.

Offertes à Brossard et Ste-Foy.

Chemise à carreaux en flanelle de coton et jean classique, à partir de

29⁹⁵\$



Le coin jeu

Magasiner aux Ailes, c'est aussi découvrir un univers amusant créé de toutes pièces pour les enfants. Un bonheur pour les parents!

MAIL CHAMPLAIN
(450) 672-4537CARREFOUR LAVAL
(450) 682-4537PLACE STE-FOY
(418) 652-4537

JE SUIS UNIQUE

PLACE Ste-Foy

L'AVENTURIER

PROMOTION DE LA RENTRÉE
du 27 au 30 août

40%

Kluane
Coupe-vent réversible
Doublé de Polartec™100

Gaspé
Parka 3/4
Doublé de Polartec™100

Exodus II de Vasque
Chaussure de randonnée légère

59⁹⁵
Rég. 119⁹⁵

Prix en vigueur jusqu'au 30 août

Dans les boutiques L'Aventurier

| | |
|--|----------------|
| Montréal 1610, St-Denis (metro Berri-UQAM) | (514) 849-4100 |
| Laval Centre Décor 440, 3912, Aut. 440 D | (514) 681-8030 |
| Brossard 8025 boul. Taschereau | (514) 462-3389 |
| Québec 710, Boulevard #135 | (418) 674-9088 |
| Ste-Foy Place de la Cité | (418) 654-1774 |

600 plants saisis à Baie-Saint-Paul



COLLABORATION SPÉCIALE, DENIS GAUTHIER

Des agents de la Sûreté du Québec ont saisi hier 600 plants de marijuana, d'une valeur de 500 000\$ dans un boisé du lac Claude à l'ouest de Baie-Saint-Paul. Deux hommes ont été arrêtés mardi en début de soirée en regard de cette affaire. François Simard, 19 ans et Luc Beaudouin, 35 ans, ont comparu hier au palais de justice de La Malbaie sous des accusations de culture, possession en vue de faire le trafic et de complot. Ils avaient loué un petit chalet situé à l'arrière de l'auberge Saint-Jean de Saint-Cassien des Caps pour y pratiquer la culture hydroponique. Les policiers y ont saisi 317 plants d'une hauteur variant entre deux et cinq pieds. Hier, en fouillant les bois des alentours, ils ont trouvé 300 autres plants, eux aussi à maturité. D.G.

DÉCÈS D'UN HOMME ÉPILEPTIQUE

Trop tôt pour juger

Le coroner ne s'avance pas sur le travail des ambulanciers

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ QUÉBEC — La coroner Louise Nolet estime qu'une arythmie cardiaque a pu coûter la vie à Alain Bourbeau, décédé dimanche au camping Turmel à la suite d'une crise d'épilepsie. Et il est selon elle beaucoup trop tôt pour juger le travail des ambulanciers qui ont maîtrisé la victime.

«Tout est survenu dans l'ambulance, est-ce un hasard?», se demande le D^r Nolet, jointe par LE SOLEIL. C'est sûr qu'il reste beaucoup d'éléments à éclaircir: M. Bourbeau s'en allait là pour une crise d'épilepsie, pas pour un infarctus aigu.

Louise Nolet rappelle que les cas de morts à la suite de crise d'épilepsie ne sont pas fréquents, mais existent tout de même. «Chaque année, on a des dossiers de personnes épileptiques que l'on retrouve mortes dans leur lit après avoir fait une crise pendant la nuit. À cause de la crise, ils ont un haut taux d'adrénaline dans le sang et peuvent faire de l'arythmie et ensuite mourir d'un infarctus», explique la coroner.

Une autopsie a été pratiquée sur le corps d'Alain Bourbeau, 45 ans, mais n'a pas permis

de révéler précisément la cause du décès. «On sait qu'il n'est pas mort d'une rupture d'anévrisme. Ça pourrait être un infarctus, mais ça ne se détecte pas avec un examen macroscopique, il faut attendre la microscopie du cœur», précise le D^r Nolet. Les résultats de ces expertises toxicologiques et histologiques ne seront connus que d'ici quelques semaines.

La coroner Nolet étudiera sous peu les rapports des ambulanciers, ce qui lui permettra de comprendre un peu mieux les gestes posés pour maîtriser l'épileptique. Elle précise que le camping Turmel de Château-Richer ne se situe pas sur le territoire normalement desservi par la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec métropolitain (CTAQM). Les ambulanciers de la CTAQM s'y étaient rendus puisque leurs collègues de la Côte-de-Beaupré étaient tous à Saint-Tite-des-Caps, sur les lieux de l'écrasement de l'avion d'Air-Roberval.

La famille d'Alain Bourbeau évalue que les ambulanciers ont usé d'une force excessive pour contrôler le père de famille de L'Ange-Gardien et songe à tenter des poursuites.

La Coopérative refuse de commenter l'affaire tant que l'enquête du coroner ne sera terminée. La CTAQM se contente d'affirmer que toutes les manoeuvres ont été faites dans les normes.

Directement du fabricant

Armores

Armoires

meubles sur mesure
estimation gratuite
à domicile
résidentiel et commercial

849-0864

1982, Belleville, Charlesbourg

melamine... stratifié
bois... thermoplastique

La Maison Deschambault
AUBERGE

Pour les plaisirs du quotidien, la Maison Deschambault vous convie à son coin-campé, ses 2 salles à manger, son jardin bordé de roses et ses 5 chambres avec salles de bains complètes. Au grenier, salle de réunion et salon. Profitez de nos forfaits pour prendre le temps!

128, chemin du Roy, Deschambault • (418) 286-3386
www.quebecweb.com/deschambault

Quilliams

Forfait complet: Nuitée en chambre Hôte, Studio, Penthouse ou Grand Penthouse
Dîner à la salle à manger, 5 services table d'hôte, Petit déjeuner gourmet, Lunch du midi
Doux points-croûtes (pâtisseries, pâtisseries, biscuits, gâteaux, etc.)
Services sur le nourriture: Secrétariat, Salle de conférence

Tarif de la semaine: du dimanche au jeudi incl. 3 portions 94,95\$ par jour + 0,05\$ par personne
129,95\$ par jour à l'occ. simple
Autres forfaits disponibles sur demande

Location des équipements: Rétroprojecteur 25,00\$, Téléviseur 25,00\$, Flip-chart 10,00\$, Ecran 20,00\$, Magnéscope 25,00\$

572, CHEMIN LAKESIDE, VILLE LAC BROME (QUÉBEC) JOE 1RQ
TEL.: (450) 243-0404 ou 1 888 922-0404

Claude Prévost

Centre des Audioprothésistes du Québec

L'entretien de vos prothèses auditives: les problèmes liés à l'humidité.

Enfin, la belle saison est arrivée à grands pas. Chaleur et humidité sont au rendez-vous. Pour les utilisateurs de prothèses auditives, la saison estivale signifie, bien souvent, petits et grands désagréments. Et qu'il y ait de la chaleur, l'humidité et la transpiration peuvent affecter, à plus ou moins long terme vos prothèses auditives.

Effet de la transpiration
La transpiration et l'acidité de la peau provoquent de l'oxydation dans vos prothèses auditives. Cette oxydation affaiblit sournoisement les composants fragiles à l'intérieur de vos prothèses auditives et génère éventuellement un bris. On peut comparer ce phénomène à de la rouille sur les composants d'une voiture.

Problèmes causés par l'oxydation
Comme nous l'avons mentionné, l'oxydation affecte différentes composantes de vos prothèses auditives. Plusieurs signes avant-coureurs font supposer un problème nécessitant un entretien sur vos prothèses auditives. Par exemple, nous pouvons percevoir un bruit parasite lorsque nous touchons au contrôle de volume ou lorsque nous changeons la position de l'interrupteur. On dira souvent que ça «grésille». Nous retrouvons également des problèmes d'intermittence et toutes sortes de manifestations au niveau de la qualité sonore (sons parasites, distorsion, changement de tonalité).

Que faire lorsque ces problèmes surviennent?
Une visite chez l'audioprothésiste est indispensable afin de faire vérifier vos prothèses auditives. Lorsque le problème d'oxydation est mineur, un entretien de base de vos prothèses auditives les remettra en bon état de marche. Par contre, avec le temps, les problèmes deviennent récurrents et nécessitent une réparation majeure qui consiste à changer des pièces importantes affectées par l'oxydation.

Service de laboratoire avec technicien qualifié sur place
À notre bureau du 450, chemin Ste-Foy à Québec, nous avons un laboratoire de réparation complet comprenant un grand inventaire de pièces sur place et un technicien en électronique spécialisé dans la réparation de prothèses auditives. Nous avons donc la possibilité de faire une évaluation en profondeur de l'état de vos prothèses auditives et d'effectuer sur place et rapidement, la plupart des réparations majeures. Nous évitons ainsi d'expédier vos prothèses auditives à l'extérieur et de vous occasionner des délais d'attente de plusieurs jours.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à communiquer avec nos bureaux.

450, chemin Ste-Foy, Québec 688-1430
2612, rue Lapointe, Sainte-Foy 650-9090

MANON BEAUCHAMP
PATRICE PELLETIER
HÉLAINE PRÉVOST

AUDIOPROTHÉSISTE

• QUÉBEC
450, chemin Sainte-Foy
Québec G1S 2J5
(418) 688-1430
1-800-363-5617
Télex: (418) 688-3635
Service de réparation sur place

• SAINTE-FOY
2612, rue Lapointe
Sainte-Foy G1W 1A8
(coin rue Jean-Duquesne, face au stationnement du CHUL)
(418) 650-9090
Télex: (418) 650-5720

HAVRE-SAINTE-PIERRE
FORESTVILLE
CHIBOUGAMAU

BAIE-COMEAU
BAIE-SAINT-PAUL

SEPT-ÎLES
LA MALBAIE

EXTÉRIEUR: 1-800-363-5617 SANS FRAIS

Le Dépôt

MEUBLES ET BUREAUTIQUE

LE SPÉCIALISTE DU BUREAU INFORMATIQUE À QUÉBEC

Basso et futon 3" Choix de tissu
Lit «Amisco» Choix de 15 couleurs
Prix Le Dépôt 359\$
Prix Le Dépôt 169\$

Centre informatique 48" x 48" Chêne blanchi
Unité audio-vidéo 50" x 20" x 50" Caisier Noir Chêne mielleux
Prix Le Dépôt 289\$
Prix Le Dépôt 199\$

Centre informatique Automne et graphite ou Carisa et graphite
Miroir acajou
Prix Le Dépôt 279\$
Prix Le Dépôt 77\$

Patère en bois Acajou Cognac
Miroir sur pied Noir, vert ou bronze
Prix Le Dépôt 29\$
Prix Le Dépôt 45\$
Prix Le Dépôt 47\$

1221, boul. Charest Ouest, Québec
Près de l'avenue Saint-Sacrement 682-8911

ÉCOLE SECONDAIRE LA COURVILLOISE

Sus à la drogue et à la violence chez les jeunes

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — Parce que leurs élèves sont de plus en plus entraînés jeunes dans la spirale de la drogue et de la violence, l'école secondaire La Courvilloise, à Beauport, a décidé d'outiller son personnel pour intervenir et aussi, de développer un partenariat avec le CLSC Beauport-Orléans, le service de police de Beauport-Québec et les centres jeunesse de Québec.

Hier, tout le personnel de l'école (cadres, enseignants, personnel de soutien et professionnels) devait participer à un colloque sur les CD, c'est-à-dire, les comportements pacifiques et les drogues.

« La situation n'est pas pire à La Courvilloise que dans d'autres écoles secondaires », s'empresse de préciser au SOLEIL le directeur général adjoint Georges Normand. « Mais nous ne sommes pas dans un milieu aseptisé. Oui il y a des jeunes qui consomment et oui il y a une organisation de gang dans notre école. La Courvilloise, un établissement de plus de 1300 élèves, a cependant choisi d'y faire face, de s'interroger sur notre façon d'intervenir, de faire plus que des fouilles ponctuelles et de développer une responsabilité collective ».

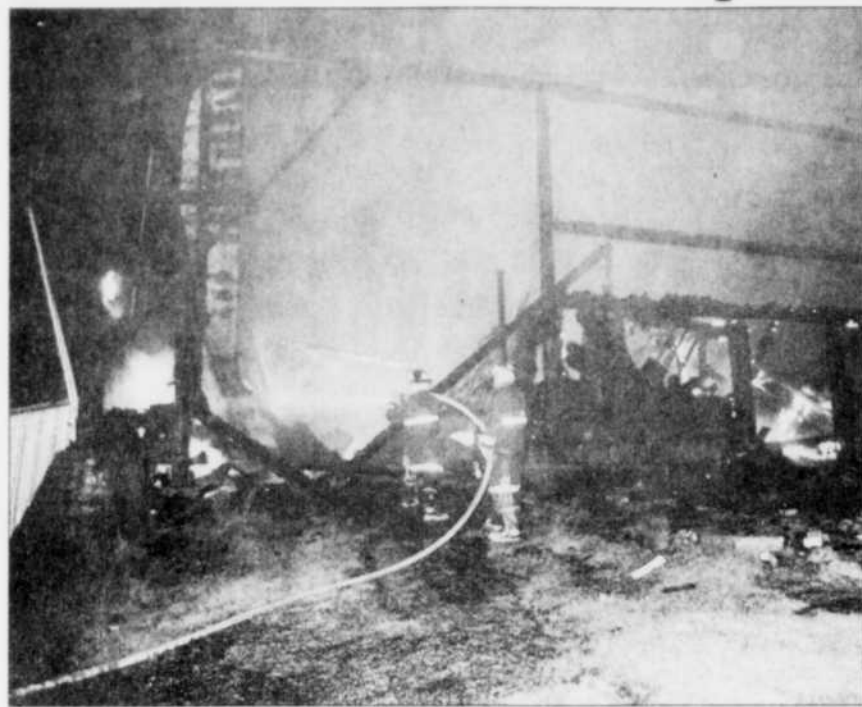
Le besoin est d'autant plus urgent que la direction constate que dès la première et la deuxième année du secondaire les jeunes manifestent des comportements violents, de la détresse, consomment ou font le trafic de drogues. « Avant, ce sont les élèves plus vieux qui avaient ces comportements. On voit maintenant des élèves de secondaire I avec des dettes de 600 \$ de drogues ». La direction de l'école se retrouve donc à consacrer des 14-20 heures d'intervention pour essayer de ramener un jeune dans le droit chemin. Elle constate toutefois que les adolescents sont de plus en plus habiles à contre-carrer les interventions du personnel. « C'est la loi du silence, la règle de l'intimidation ».

Comme le jeune violent ou consommateur de stupéfiant est aussi souvent un « client » du CLSC, du service de police ou d'un centre-jeunesse, la direction de l'école a voulu se rapprocher de tout ce

beau monde pour agir plus efficacement. Lors du colloque d'hier, des représentants de ces milieux étaient présents pour expliquer les lois, leurs rôles et les façons d'intervenir auprès des jeunes. « On n'arrive tous avec nos préjugés. La police dit que l'école fait preuve de laxisme, l'école estime que la Direction de la protection de la jeunesse se laisse trainer les pieds et la Direction de la protection de la jeunesse a l'impression que l'école balaie tout dans leur cour ».

M. Normand juge que la concertation est d'autant plus nécessaire que les ressources sont limitées partout. Il croit cependant que tout le personnel peut développer des habiletés pour aider les jeunes. « Si tu arrives dans ta classe et qu'un élève est dans un état second, qu'est-ce que tu fais? Qu'est-ce que tu fais aussi avec le jeune qui refille discrètement un étui à crayons contenant de la drogue? Tu peux fermer ou agir ».

Une étincelle de trop



COLLABORATION SPÉCIALE VINCENT TRADT

Le feu qui a détruit une soue et tué environ 200 pores mercredi soir à Sainte-Marie serait d'origine accidentelle. Le fils du propriétaire de la ferme Celigervic, sur le rang Saint-Gabriel, effectuait des travaux de soudure dans un petit atelier et une étincelle serait tombée dans un contenant rempli d'essence. Le feu s'est rapidement propagé à la soue attenante à l'atelier et a fait pour plusieurs dizaines de milliers de dollars de dommages. I. M.

Centre d'interprétation de la canneberge

Du 24 septembre au 18 octobre 1998

Situé à Saint-Louis-de-Blanford, capitale provinciale de la canneberge, ce centre d'interprétation a pour objectif de faire découvrir tout sur ce petit fruit, allant de l'implantation d'une cannebergère jusqu'à la récolte de la canneberge.

En plus de la culture, découvrez et dégustez de nombreux produits dérivés de la canneberge.

Sous son grand chapiteau, le centre est accessible à tous et on y retrouve tous les services utilitaires.

Que vous soyez seul ou en groupe, toute une équipe de guides et d'animateurs vous donneront tous les détails sur cette culture.

Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 17h

Pour les groupes, sur réservation, du lundi au vendredi


Tél.: (819) 364-5112

Télex: (819) 364-2781

320, rang Saint-François, Saint-Louis-de-Blanford (Québec) G0Z 1B0

Administration: 80, rue Principale, C.P. 140, Saint-Louis-de-Blanford (Québec) G0Z 1B0

ACCENT 1998



2,72% d'intérêt

185\$* /MOIS

LUXOTO inc.

HYUNDAI


Une ère nouvelle

0\$ Comptant

0\$ Dépot de sécurité

0\$ Transport et préparation

ELANTRA 1998



0,20% d'intérêt

209\$* /mois

484, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Local et Québec (418) 337-2234
Autres régions: 990-0283

Ouvert le samedi
Location 48 mois
* Taxes en sus

Garantie 5 ans 100 000 KM
Assistance routière
3 ans 60 000 KM

Idéal pour "maison individuelle ou immeuble à logements"

Publireportage:

Une deuxième vie pour vos fenêtres coulissantes

Les fenêtres coulissantes de votre bungalow acheté dans les années 1960-70-80 commencent à être défraîchies et ne sont plus aussi étanches qu'elles ne l'étaient. Pour l'hiver, évitez des factures de chauffage élevées, songez à faire remplacer vos fenêtres. Vous hésitez toutefois en pensant aux coûts que représente un tel investissement.

Mais pourquoi tout remplacer quand les vitres et même le cadre de vos fenêtres sont encore en bon état.

La compagnie Traitement des fenêtres du Québec vous propose donc d'économiser de 30 à 50 % par rapport à l'achat de fenêtres neuves en remettant vos fenêtres actuelles à neuf.



Un travail rapide et professionnel

Une équipe de deux techniciens se rend d'abord chez vous. En l'espace de 20 à 30 minutes seulement, ils enlèvent les vitres, qu'ils taillent sur place afin de les faire entrer dans leur nouvelle moule. Ils remplacent ensuite le rail par une glissière en PVC, avant de réinstaller le tout dans le cadre d'origine, en prenant soin d'appliquer une couche de silicone entre le cadre et la glissière afin d'assurer une plus grande étanchéité au froid et aux intempéries. Finalement, le cadre extérieur de la fenêtre est recouvert d'un revêtement en aluminium.

La glissière, au profilé exclusif à Traitement des fenêtres du Québec, est dotée de plusieurs chambres thermiques améliorant la conservation de la chaleur et facilitant l'évacuation de l'humidité. On ajoute aussi un moustiquaire et un loquet pour plus de confort et de sécurité. Pour une

meilleure isolation, on peut aussi remplacer vos vitres actuelles par des vitres thermos.

Cette méthode s'applique uniquement aux anciennes fenêtres coulissantes en plastique, aluminium, et vitre sur vitre, de même qu'à certains modèles de fenêtres en bois (par exemple fenêtres à guilottes, auvents). Les fenêtres reconditionnées sont garanties pour une période de 25 ans. L'entreprise vend et installe également des produits neufs en PVC.

De bonnes raisons de reconditionner

Les avantages du procédé utilisé par Traitement des fenêtres du Québec sont multiples. En effet, en plus d'être peu coûteux, le reconditionnement de vos

fenêtres peut être effectué en une seule et même journée. Tout est fait sur mesure de façon à respecter l'intégrité architecturale de votre maison. Qui plus est, vous n'aurez aucun travail de peinture à effectuer.

Enfin, pensez aux coûts de chauffage que vous économiserez. Avant d'appliquer un coupe-froid autour de vos fenêtres ou d'installer une pellicule de plastique qui nuira à votre vision, vous devriez peut-être envisager de rajeunir vos fenêtres.

Après seulement trois ans d'existence, Traitement des fenêtres du Québec vient de déménager ses pénates dans des locaux deux fois plus grands. Depuis mars 1997, l'entreprise dirige ses opérations depuis le 2010, Jean-Talon Nord. Pour de plus amples renseignements, appelez au (418) 681-7111. Partout en province pour connaître le distributeur de votre région

1.800.916.2624

Demandez une estimation, c'est gratuit.
Partout en province, fournisseur officiel de CORPIQ.

TRAITEMENT DES FENÊTRES DU QUÉBEC

Tél.: (418) 681-7111 • 2010, Jean-Talon Nord

LES VRAIS SPÉCIALISTES DE LA CONVERSION DES FENÊTRES

LE RANCH DU CUIR

DESSINATEUR FABRICANT

Tous styles! Toutes couleurs! Toutes tailles!



SERVICE À VIE

STE-FOY: Place Laurier, tél. 656-6196

CHICOUTIMI: Place du Royaume, 418-690-0052



1300099

LE QUÉBEC LE CANADA

JUGEMENT SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Le fédéral en appelle

Massé dit vouloir une clarification de la loi

JULES RICHER
Presse canadienne

■ OTTAWA — Malgré ses promesses et les cris de protestation, le gouvernement Chrétien a décidé hier d'en appeler d'un jugement du Tribunal des droits de la personne en matière d'équité salariale qui accorde plusieurs milliards aux fonctionnaires fédéraux.

Le président du Conseil du trésor, Marcel Massé, a justifié la décision en soutenant que le gouvernement avait le devoir d'obtenir un éclaircissement de la loi face à des interprétations contradictoires des tribunaux sur les formules de calcul de l'équité salariale. « C'est clair qu'il doit y avoir une clarification de la loi. La seule façon de l'obtenir, c'est d'aller en appel », a-t-il affirmé.

Le gouvernement avait jusqu'à aujourd'hui pour décider de se prévaloir ou non de son droit d'appel.

Mais Ottawa remet quand même en question le jugement du Tribunal des droits de la personne, du 29 juillet. « Nous croyons qu'il existe de solides arguments juridiques prouvant que le tribunal a erré. En fait, leur formule surcompense, mais n'élimine pas la discrimination et crée d'autres sortes de discrimination », a expliqué M. Massé.

« (Le gouvernement) est en même temps dans l'obligation de protéger l'intérêt des contribuables, qui auraient à régler selon le tribunal, je vous le rappelle, une facture que nous évaluons à 5 milliards \$ », a-t-il ajouté.

Cette somme serait versée à 170 000 fonctionnaires à titre de paiements rétroactifs pour les salaires inéquitables qui leur ont été versés au cours des 14 dernières années.

La réaction des milieux syndicaux ne s'est pas fait attendre. L'Alliance de la fonction publique du Canada, qui représente la majorité des fonction-

naires fédéraux, a aussitôt dénoncé le geste. Son président, Darryl Bean, a accusé le gouvernement Chrétien de refuser d'appuyer l'équité salariale et de renier ses promesses de 1993.

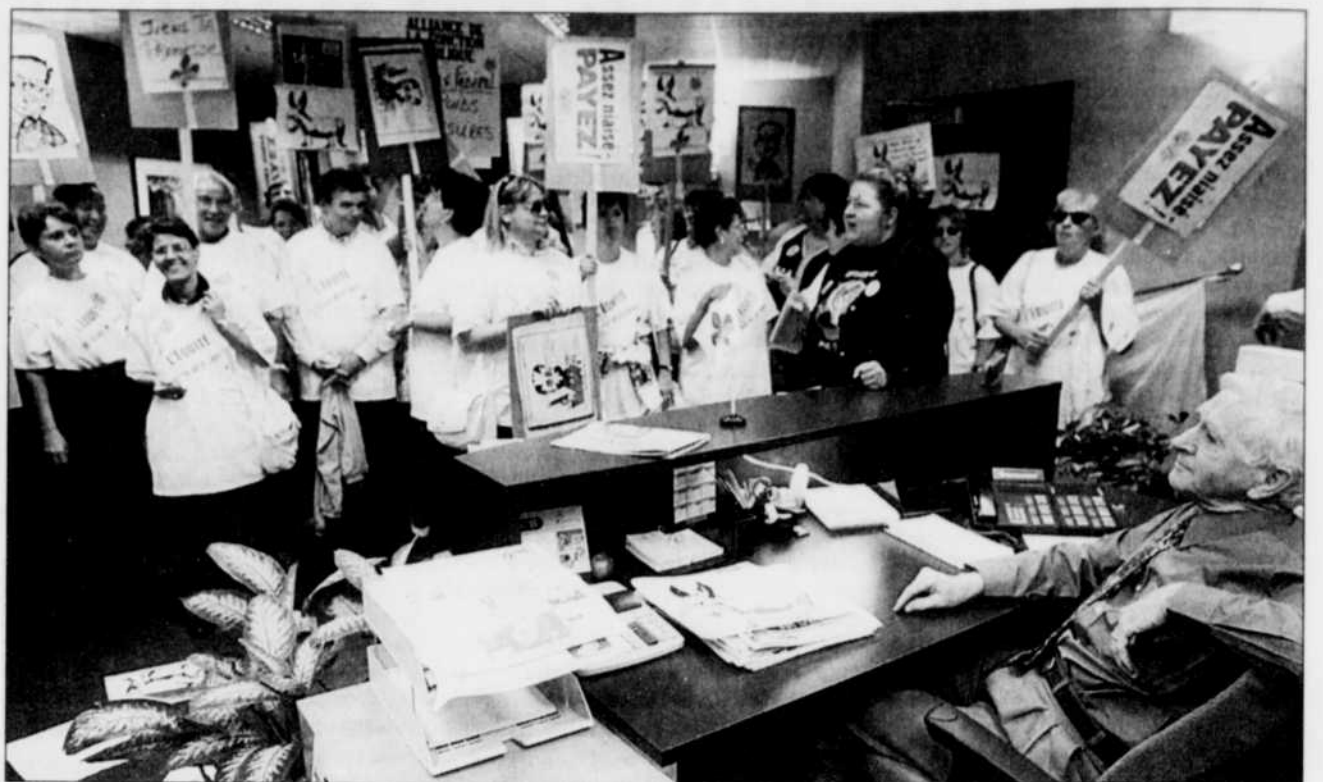
Dans une lettre qu'il faisait parvenir à M. Bean en juin 1993, Jean Chrétien, alors chef de l'opposition officielle, avait promis, s'il était élu, de se conformer à la décision du Tribunal des droits de la personne sur l'équité dans la fonction publique.

Pour sa part, M. Massé a expliqué qu'un jugement de la cour fédérale dans un cas impliquant Bell Canada offrait une interprétation beaucoup plus restrictive que celle du Tribunal des droits de la personne à l'égard des dispositions sur l'équité salariale contenues dans la législation fédérale. D'où la nécessité d'obtenir des éclaircissements, a-t-il soutenu.

La formule d'évaluation des tâches accomplies par les employés masculins et féminins se situe au cœur du litige.

Par ailleurs, le ministre Massé a offert à l'Alliance de la fonction publique de reprendre les pourparlers sur le sujet. Il s'agirait, selon les termes de M. Massé, d'en arriver à une entente hors cour. Toutefois, il a indiqué que la position de négociation du gouvernement ne tiendrait pas compte de la formule de calcul proposée par le Tribunal des droits de la personne. Le fédéral se contenterait d'offrir à nouveau 1,3 milliard \$ au syndicat comme base de départ.

Pour les
syndicats,
Chrétien
renie sa
parole



Dès l'annonce de la décision d'Ottawa de porter en appel le jugement du Tribunal des droits de la personne sur l'équité salariale, hier, des fonctionnaires ont occupé le bureau régional des ministres, rue Belvédère, à Sillery.

Frustrés, des fonctionnaires occupent des locaux ministériels

Une commis aux écritures estime qu'Ottawa lui doit 25 000 \$

GUY BENJAMIN
Le Soleil

SILLERY — Christiane Houde estime que le gouvernement fédéral lui doit 25 000 \$. Voilà pourquoi, avec une douzaine de collègues, elle a occupé, hier, le bureau régional des ministres, rue Belvédère, à Sillery, dans le cadre d'une manifestation de l'Alliance de la fonction publique dans le dossier de l'équité salariale.

M^{me} Houde est membre de la fonction publique fédérale depuis 27 ans. Elle occupe un poste de commis aux écritures de classe 4 à l'assurance-emploi, pour un salaire d'environ 30 000 \$ par année. Mais si le dossier de l'équité salariale se réglait dans le sens du jugement du Tribunal des droits de la personne, elle verrait son salaire augmenter de 2000 \$ à 3000 \$ annuellement. S'ajouterait le montant rétroactif de 25 000 \$, argent dont elle dit être privée depuis 1984 par l'obstruction du gouvernement à appliquer les principes de l'équité salariale. Commis aux écritures est, dans le jargon des conventions collectives, la façon de décrire les différentes tâches de secrétariat.

Au plus fort de la manifestation, hier midi, une centaine de fonctionnaires fédéraux ont envahi les bureaux où travaillent les ministres lorsqu'ils sont de passage à Québec. C'est là que se trouve le bureau de Camil Samson, qui porte le titre d'adjoint spécial du ministre Marcel Massé, du Conseil du trésor. La plupart des fonctionnaires sont retournés au travail en après-midi, sauf une douzaine d'en-

tre eux, qui entendaient occuper les lieux tant qu'ils ne rencontreraient pas un politicien.

Camil Samson était prêt à rencontrer dans son bureau deux représentants syndicaux. Mais les manifestants ont insisté pour que la rencontre se passe en public, devant les journalistes. Le représentant du ministre Massé a refusé cette exigence et a quitté les lieux par la porte d'en arrière. Il a aussi refusé de rencontrer les journalistes.

Selon M^{me} Johanne Tremblay, permanente au syndicat de l'Alliance de la fonction publique, la région de Québec compte 5000 employés fédéraux, dont 2000 à 3000 sont touchés par la question de l'équité salariale. Elle estime que le montant forfaitaire auquel chaque syndiqué a droit varie entre 25 000 \$ et 40 000 \$. M^{me} Tremblay tient à préciser que les employés fédéraux, surtout des femmes, qui ont droit à un rajustement de salaire grâce à l'équité salariale, « ne sont pas de riches employés de l'État, comme le croient bien des gens. Ce sont des gens qui gagnent en moyenne 25 000 \$ par année ».

Vers 18 h 30, la douzaine de syndiqués qui occupent encore les lieux, ont décidé de plier bagage. « On leur a dit qu'ils pouvaient être arrêtés et que leur emploi pouvait être menacé », a fait valoir Jacques Roy, un permanent syndical. « De toute façon, on a passé notre message. L'occupation s'est déroulée sous la surveillance d'agents de la GRC, appelés sur les lieux « au cas où », a expliqué Jérôme Tremblay, un gestionnaire du bureau régional des ministres.



Christiane Houde

CHUTE DU DOLLAR

Martin rassure

L'opposition réclame un budget spécial dès septembre

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — L'économie canadienne a les reins assez solides pour passer à travers la sévère tempête qui secoue tous les marchés financiers de la planète, a déclaré hier le ministre des Finances Paul Martin, qui a cherché à rassurer les Canadiens et les investisseurs étrangers après une autre chute historique du dollar.

« La nervosité et l'incertitude qui sévissent sur la scène internationale frappent notre pays. Je partage sincèrement la préoccupation des Canadiens au sujet de la chute du dollar. Mais c'est en gérant nos affaires prudemment que nous favoriserons le redressement de notre devise une fois que la situation à l'échelle internationale sera calmée », a affirmé le ministre.

À Montréal, hier, Paul Martin a soutenu que les fondements de l'économie canadienne sont sains et permettront au pays de s'en sortir mieux que les autres: le déficit est éliminé, le chômage est à la baisse, la productivité est à la hausse, l'inflation est contrôlée et les taux d'intérêt, malgré la hausse d'hier, demeurent bas comparativement à ceux des 20 dernières années.

« Nous sommes aux prises avec une situation internationale très agitée. Mais nous n'avons d'autre choix que d'y faire face. Mais il ne faut pas perdre de vue que le Canada est en très bonne position pour tenir le coup », a-t-il soutenu après la fermeture des marchés boursiers.



Paul Martin

« Dans le contexte volatile actuel, il est plus important que jamais d'exercer une gestion prudente de notre situation financière. Cela veut dire qu'il faut s'en tenir à notre plan économique et financier, continuer de réduire les impôts et de rembourser la dette », a-t-il ajouté.

Mais les partis d'opposition aux Communes continuent de réclamer qu'il dépose un budget spécial dès septembre qui comporterait des baisses immédiates d'impôts afin de contrer la hausse des taux d'intérêt décrétée par la Banque du Canada.

À défaut de quoi, estiment les divers partis de l'opposition aux Communes, tous les ingrédients pourraient être réunis pour faire tomber le Canada en récession.

« La situation est grave à l'heure actuelle. Il ne s'agit pas de paniquer, mais il faut agir rapidement. Et la hausse du taux d'intérêt augure très mal pour ce qui est de la croissance économique déjà amochée », a déclaré le critique bloquiste en matière de Finances, Yvan Loubier.

« Il faut prendre des mesures pour renverser la tendance. Une de ces mesures est de réduire les impôts en déposant un budget spécial en septembre », a renchéri le critique réformiste Monte Solberg.

qui croit qu'Ottawa a la marge de manoeuvre pour alléger le fardeau fiscal des contribuables.

Depuis qu'il a remporté la lutte contre le déficit, l'an dernier, le gouvernement Chrétien engrange des surplus. À la fin de l'exercice financier de 1997-98, ce surplus frisait les quatre milliards \$. Au cours des trois premiers mois du présent exercice financier, Ottawa affichait un excédent de 5,7 milliards \$.

Les libéraux croient encore à des élections automnales

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — La chute du dollar pourrait précipiter le Québec en élections, croient les libéraux.

Les hautes instances du PLQ demeurent convaincues que le gouvernement Bouchard déclenchera un scrutin général cet automne et ce, malgré les signaux contraires envoyés par le premier ministre en début de semaine. La date du 16 novembre est même évoquée.

Dans l'entourage de Jean Charest, on prend avec des pincettes les déclarations de Lucien Bouchard laissant entendre que les élections auront lieu seulement après le dépôt du prochain budget, qui devrait normalement être présenté en mars ou avril.

Cette conviction que les Québécois sont à la veille d'un nouveau scrutin explique en partie que le chef libéral se soit avancé, hier, pour faire part d'un nouvel engagement électoral: l'abolition de la taxe de 1 % dédiée à la formation professionnelle.

Pour le Parti libéral, l'atteinte du déficit zéro n'est pas en péril malgré la baisse du dollar. Ce qui est en cause, pense un stratège, c'est l'ampleur de la marge de manoeuvre que Québec parviendra à dégager.

Plus le dollar canadien poursuivra sa descente ou stagnera à son niveau actuel, plus la marge de manoeuvre sera faible. Peut-être trop pour que le gouvernement du Parti québécois soit en mesure d'annoncer l'injection de fonds dans la santé en même temps que des baisses d'impôts significatives, estime ce collaborateur de Jean Charest.

« Un des gros points de Lucien Bouchard pour le printemps, c'était d'atteindre le déficit zéro et des marges de manoeuvre pour enclencher une campagne électorale avec la promesse d'une baisse des impôts. Or, sa marge de manoeuvre fond comme neige au soleil. La chute du dollar lui coûte environ 300 millions \$ par rapport à ses prévisions. »

Le dernier budget de Bernard Landry tablait sur un dollar à 69 cents US. Or, il a glissé sous la bar-

re des 64 cents avant-hier, ce qui gonfle le service de la dette.

Aux yeux des libéraux, le gouvernement se cherchera une porte de sortie en présentant sous peu un minibudget ou une déclaration financière. « Il pourra dire qu'il lui reste encore une marge de manoeuvre et décider d'injecter 300 millions \$ dans la santé en plus de promettre qu'il baissera les impôts au 1^{er} avril prochain. Il pourrait partir en campagne avec ça », pense-t-on.

Autre indice qui incite les libéraux à miser sur des élections cet automne: le Conseil du trésor a commandé une revue de programmes dont il aura les résultats dans quelques jours. Un exercice qui se déroule d'habitude en décembre. Le PLQ croit que Québec cherche à gratter les fonds de tiroirs pour trouver d'autres millions.

En fait, les libéraux voient des indices d'élections partout. Pour eux, la tournée de consultation entreprise par les membres du gouvernement n'est pas aussi innocente que Lucien Bouchard le dit.

Ils constatent que le premier ministre se rend dans des régions éloignées, des régions où il n'aura pas besoin de retourner advenant une élection. M. Bouchard pourrait alors se concentrer sur les grands centres. Aujourd'hui, le chef du gouvernement sera à Mont-Laurier.

Enfin, les libéraux continuent de croire que les négociations dans le secteur public militent aussi en faveur d'une élection rapide. « En novembre », avance-t-on avant de pointer la journée du lundi 16 sur le calendrier. « Au lendemain du 15 novembre de 76, une date importante au PQ. »

Là où le scénario établi par les libéraux paraît plus faible, c'est dans les intentions de votes. Leurs propres sondages leur donnent une avance de six à sept points sur le PQ, ce qui n'est pas de nature à inciter Lucien Bouchard à plonger dans la mêlée tout de suite.

« Si on était à cinq points, on serait déjà en élections », conclut le stratège.

CLAUSES « ORPHELIN »

Charest refuse de promettre une loi

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le chef libéral Jean Charest rejette sur le gouvernement Bouchard la responsabilité de l'apparition des clauses « orphelin » dans le monde municipal. Mais il refuse de promettre l'adoption d'une loi pour les faire disparaître du monde du travail.

« Nous sommes opposés aux clauses « orphelin », a réitéré M. Charest, lors d'un point de presse, à l'issue d'une rencontre avec l'Union des municipalités du Québec. Mais nous reconnaissons qu'il y a des distinctions à faire », a-t-il nuancé.

Le leader du PLQ a refusé de s'engager à voter une loi pour rendre illégales les dispositions qui octroient un salaire ou des conditions de travail inférieures à ce qui était le lot des plus vieux. « La commission d'étude (qui examine la question, cette semaine, à la demande du gouvernement) nous fera une recommandation. Nous prendrons le moyen le plus efficace. Si ça exige une législation », elle sera votée, a-t-il évoqué.

À son avis, le premier geste à poser consiste en une promesse du gouvernement-employeur de renoncer à ces clauses, au moment où de dessine une nouvelle ronde de négociations. « Comment se fait-il que Matthias Rioux (le ministre du Travail) ne soit pas capable de dire tout haut qu'il n'en est pas question? Il n'est pas capable de le dire parce qu'il a l'intention » de s'en servir, a avancé le chef libéral.

M. Charest a refusé de condamner les villes qui ont eu recours à des dispositions semblables, l'an passé. Il y voit « le symptôme d'un gouvernement qui a refilé aux municipalités un problème important sans leur en donner les moyens (de le régler). »

Le président de l'UMQ, Mario Laframboise, a repris l'explication. « Les dernières négociations ont été catastrophiques pour les clauses « orphelin ». Le gouvernement a accepté, à la demande des syndicats, d'inclure une clause stipulant que nous ne pouvions toucher aux salaires, ni aux échelons salariaux. » Mais M. Laframboise a suggéré que l'Union tient à conserver cet « outil » pour contrôler les coûts de personnel.

FOSSÉ ENTRE JEUNES ET GENS D'AFFAIRES

Par ailleurs, le fossé entre les groupes de jeunes et les milieux d'affaires a continué de se creuser, au fil des interventions entourant la commission parlementaire sur les clauses « orphelin ». Dans un communiqué de presse, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a soutenu « qu'abolir ces dispositions entraînerait une importante diminution de l'emploi pour les jeunes ».

L'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec a aussi exhorté le gouvernement à ne pas légiférer. « Selon nous, a plaidé le p.d.g. Gérald Ponton, les clauses « orphelin » ne sont pas nécessairement discriminatoires. Les conditions de marché peuvent, dans certains cas, expliquer leur présence », a-t-il dit en faisant valoir le problème est éminemment complexe.

Les jeunes du Parti québécois ont cependant réitéré qu'à leur avis, il y a discrimination et que la solution passe par une modification au Code du travail. L'Association de défense des jeunes enseignants du Québec a préconisé cette voie, mais aussi celle d'amender la loi sur les normes du travail.

Mais l'Association n'a pas manqué de s'en prendre la Centrale de l'enseignement du Québec pour un contrat de travail qui entraîne un gel d'un an dans la progression salariale. Cette mesure « soutire 100 millions \$ (sur 10 ans) dans les salaires qui, vont aux jeunes, a accusé un des porte-parole du groupe. Le transfert de la richesse ne va pas dans la bonne direction. »

PROMESSES ÉLECTORALES

Le PLQ abolirait la taxe pour la formation de la main-d'oeuvre

Il promet aussi de cesser le « pelletage » de dettes vers les municipalités

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — S'il prend le pouvoir, Jean Charest envisage d'abolir purement et simplement la taxe forçant les employeurs à investir dans la formation de la main-d'oeuvre.

C'est ce qu'a indiqué, hier matin, à Québec, le chef libéral, tout en promettant aussi qu'un éventuel gouvernement libéral cesserait tout « pelletage » de dettes vers les municipalités.

C'est au sortir d'une rencontre avec les dirigeants de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) que M. Charest a fourni ces indications. Aux maires qui réclament de meilleurs « outils » pour réduire la masse salariale, comme le droit de lock-out, il a fait savoir que « le Parti libéral présentera des choix qui cherchent à déreglementer le marché du travail ».

« Nous avons une multitude de règlements, toutes sortes d'empêchements, une volonté d'intervention. Je vais donner un exemple: le 1% sur la masse salariale pour la formation de la main-d'oeuvre. »

« Je pense que nous éliminerions le 1%. C'est une intervention qui alourdit », a-t-il laissé entendre. M. Charest a précisé que l'abolition s'appliquerait au secteur privé comme au public.

LOI NON RESPECTÉE

La politique pour former le personnel a été contestée par les employeurs, lors de son adoption, en 1995. En juillet, LE SOLEIL a rapporté que 17% des grandes entreprises ne respectent pas une loi qui touche, depuis le début de l'année, les PME. Par contre, des sondages ont révélé, ces derniers mois, que les dirigeants d'entreprises se montrent satisfaits de la législation qui les a amenés à investir 700 millions \$, l'an dernier.

« Les employeurs n'ont pas besoin de se faire donner des sermons par le

gouvernement sur l'importance de former la main-d'oeuvre, a repris M. Charest. Il y a pas une industrie, aujourd'hui, qui ne sache qu'il faut y mettre de l'énergie. »

« J'ai vu un exemple dans la région de Québec, a-t-il dit, sans nommer la firme. On ne reconnaissait pas la formation donnée sur le plancher (de l'entreprise). Une espèce d'absurdité dans l'application. »

« Nous voulons un marché du travail « désencombré » pour investir et créer de l'emploi. Il a suggéré qu'il ne place dans la catégorie des « irritants économiques » la loi sur l'équité salariale. »

M. Charest a laissé entendre que si la taxe a été décrétée pour combler une lacune, elle ne vise pas la bonne cible. « Le retard que j'ai constaté est dans la transition entre la formation et le marché du travail. »

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel, n'a pas tardé à réagir en dénonçant l'engagement du chef libéral comme une aberration. La ministre a confié à la Presse canadienne que la politique fait partie d'un consensus liant syndicats et patrons. « Vouloir embarquer dans un marché de mondialisation sans une main-d'oeuvre qualifiée, c'est manquer de vision. »

FINI LE PELLETAGE

Par ailleurs, Jean Charest a aussi signalé, qu'une fois élu premier ministre du Québec, la province cesserait tout transfert d'obligations financières vers les municipalités. « C'est fini

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Jean Charest a commencé à faire des promesses...

le « pelletage » et, surtout, le pelletage sauvage du gouvernement péquiste. L'expérience a été brutale et nous ne la répéterons pas. »

En 1991, la réforme du ministre libéral Claude Ryan a imposé de nouvelles obligations aux villes. L'an passé, le ministre péquiste Rémy Trudel en a rajouté avec sa « commande » de compresser les coûts de la main-d'oeuvre des municipalités. M. Charest affirme n'avoir pas ressenti d'acrimonie, à ce sujet, de la part de ses interlocuteurs. « Nous avons surtout centré nos discussions sur l'avenir. »

Le président de l'UMQ, Mario Laframboise, a tenu à préciser que « nous rencontrons le Parti libéral, comme nous accepterons de rencontrer tous les autres partis qui ont déjà fait la demande ». La réunion, a-t-il fait savoir, a aussi porté « sur la sous-traitance, le droit de lock-out, les modifications à la loi sur la police, sur l'équité territoriale. Ce que nous voulons, c'est la possibilité véritable de faire des réductions dans notre masse salariale qui est toujours de 28% plus élevée (que dans le reste du secteur public) dans les villes de plus de 25 000 habitants. »

Louise Harel
a dénoncé
la promesse
du chef
libéralLE SOLEIL, GILLES LAPOND
Les portes parole de l'Association de défense des jeunes enseignants du Québec s'en sont pris à la CEQ.À court
d'idées pour
une sortie
resto?Cliquez à la bonne adresse
www.lesoleil.com
et prenez contact
avec des
spécialistes

Correction

Dans notre annonce parue dans Le Soleil du jeudi 27 août, veuillez noter que le modèle QX4 n'est pas un démonstrateur et est offert au prix de 4655\$ par mois + taxes, aux conditions mentionnées. Veuillez également noter que tous les prix sont en vigueur jusqu'au 31 août 1998 ou jusqu'à écoulement des stocks.



INFINITI

5055, boulevard des Gradins, Québec
626-1515UNE OFFRE D'ABONNEMENT
ANNUEL EXCEPTIONNELLE!ROYAL
CHARBOURG

JOUEZ AU GOLF

GRATUITEMENT
JUSQU'À LA FIN DE LA SAISONen vous abonnant pour la saison 1999
devenez automatiquement membre
pour le reste de la saison 1998Possibilité d'abonnement
incluant la voiture motorisée

Aucun droit d'entrée

Faites vite, le nombre d'abonnements est limité!

2180, chemin de la Grande Ligne

Tél.: 841-3000

La surchemise polaire 39.⁹⁵

Exclusivement pour
twik, une essentielle.
Fibre antiboulochage.
Maïs, marne, choco,
charbon, grappe,
aubergine, olive,
rouge, safran. P.m.g.

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

www.lesoleil.com

Du cœur au ventre



La levée de fonds du Club des petits déjeuners du Québec se poursuit en magasin jusqu'au 13 septembre 1998.

Yvon Deschamps



Des milliers d'enfants ont besoin de votre générosité pour démarrer la rentrée du bon pied.

Maxi, Maxi & Cie et Yvon Deschamps vous encouragent à participer massivement à cette campagne.

Unissons-nous pour les enfants !

maxi maxi & cie



Expo Québec

Du 19 au 30 août

Encore plus animée

À surveiller aujourd'hui à Expo Québec :

Carrefour Agroalimentaire : Journée des Jeunes Diplômés

Spectacles gratuits sur la Scène Molson Dry
12 h Bienvenue à la Nouvelle-Orléans - dixie
14 h Lorraine Klassen et le Sowento Band - musique du monde
16 h 15 Il Saisons - folk
20 h 30 Kermess et Michel Pagliaro - rock

Bingos :

Venez participer aux 10 bingos présentés chaque jour et offrant chacun un jackpot de 1 000\$. De plus, à tous les jours à 20h30, le Grand Tour de Loto-Québec offre une cagnotte de près de 20 000\$ aux participants.

Billetterie : 10 h 30 à 22 h 30

Accès au site : 13 à 64 ans : 8 \$

6 à 12 ans, 65 ans et plus

et personnes à mobilité réduite : 6 \$

Stationnement **gratuit** à la Pointe-aux-Lièvres avec navette

Info Expo : 691-EXPO (3976)



LE SOLEIL

À bout de patience

Les constables spéciaux prêts pour les moyens de pression

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les constables spéciaux qualifient de positive la rencontre qu'ils ont eue mardi avec le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger. Ils n'en gardent pas moins le 8 septembre comme date à laquelle ils déclencheront d'importants moyens de pression susceptibles de paralyser les palais de justice.

C'est ce qu'a indiqué hier au SOLEIL Gilles Tremblay, président du syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec. Ces 250 constables assurent la sécurité dans les palais de justice du Québec, à l'Assemblée nationale et dans certains bureaux du gouvernement.

Le ministre Bélanger, a indiqué M. Tremblay, doit leur revenir avec une réponse d'ici le 8 septembre, date prévue pour le déclenchement des moyens de pression. Le président du syndicat se montre toutefois très prudent quant à la nature de cette réponse car, jusqu'à maintenant, c'est le Conseil du trésor qui a entretenu le litige avec les constables spéciaux. Selon M. Tremblay, aucune rencontre n'a encore été possible avec les représentants du conseil.

L'objectif du groupe demeure toujours d'obtenir la parité salariale avec les agents de conservation de la faune et les contrôleurs routiers. Ces derniers peuvent actuellement gagner jusqu'à 42 800 \$ alors que les constables spéciaux sont limités à 37 800 \$.

Peu loquace quant à la nature des moyens de pression envisagés, M. Tremblay a tout de même indiqué que ceux-ci seront « majeurs » et qu'ils seront susceptibles de bloquer le fonctionnement des palais de justice. Si les choses ne débloquent pas, les constables entendent aussi se présenter chaque mercredi, à l'endroit où se réunit le conseil des ministres. Les constables, qui n'ont pas le droit de grève, tiennent à demeurer dans la légalité, a noté le président de leur syndicat.

Les notaires prient le gouvernement d'adopter rapidement le projet de loi 443

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTRÉAL — Les représentants de la Chambre des notaires du Québec estiment que le projet de loi 443 permettant aux notaires d'agir dans des dossiers de tutelle, de régime de protection et de vérification de testament recueille suffisamment d'appuis pour que son adoption se fasse rapidement.

Hier, en commission parlementaire, la chambre a souligné l'appui unanime des clientèles visées par les changements législatifs proposés.

Dans un communiqué, la chambre rappelle que le projet de loi 443 veut offrir à la population une voie plus rapide pour obtenir le règlement de certaines matières familiales où il n'y a aucun conflit. La fonction du notaire sera de voir à ce que les exigences de la loi soient satisfaites en ce qui a trait aux formalités et au consentement de tous les intéressés.

En aucun cas, le droit de contester un testament ou de s'opposer à l'homologation d'un mandat ou à l'ouverture d'un régime de protection ne sera réduit ou restreint, assure la corporation professionnelle des notaires. Il sera toujours possible au citoyen de recourir à la voie traditionnelle, celle du greffier ou de la cour supérieure.

«Après deux ans d'analyse et de consultation, nous croyons que le projet de loi est fin prêt à être adopté par

l'Assemblée nationale», a soutenu le président de la Chambre des notaires, M^r Denis Marsolais.

M^r Marsolais a insisté sur le fait que les organismes représentant le public utilisateur étaient tout à fait à l'aise avec le projet qui va dans le sens de leurs revendications formulées depuis plusieurs années concernant la simplification des procédures non contentieuses.

«Ces organismes ont déclaré ne pas partager les inquiétudes quant à certaines possibilités de partialité ou de conflits d'intérêts dans lesquelles les notaires pourraient se retrouver», a soutenu M^r Marsolais. Par ces propos, M^r Marsolais visait le porte-parole du Barreau du Québec qui, mardi en commission parlementaire, ont signifié leur

La Chambre des notaires veut offrir une voie plus rapide

opposition au projet de loi 443.

Le bâtonnier Jacques Fournier avait expliqué que le nouveau rôle que le gouvernement s'approprié à faire jouer aux notaires comporte un risque potentiel de conflits d'intérêts.

À cet égard, l'Office des professions du Québec évalue que le contrôle législatif et réglementaire nécessaire à assurer la probité et l'intégrité des notaires en cette matière est en place et que rien ne justifie de mettre en doute la confiance envers les notaires.

Pour sa part, la Fédération de l'âge d'or du Québec s'est demandée pourquoi le gouvernement tardait tant à adopter cette législation.

Lucia

vert bouteille
rouge
marine
taille 6 à 18
Prix 3035

BOUTIQUE
Danielle Morali
Place Ste-Foy 656-9141

Bouchard promet une question plus claire qu'en 1995

MONTREAL (PC) — La question qui serait posée par un gouvernement du Parti québécois lors d'un prochain référendum serait plus claire que celle adressée aux électeurs en 1995, a indiqué le premier ministre du Québec Lucien Bouchard au cours d'une interview accordée au quotidien *Le Devoir*.

M. Bouchard a reconnu qu'on peut améliorer la qualité et la clarté de la question en s'inspirant de l'avis de la Cour suprême du Canada sur la sécession du Québec.

« Il se pourrait qu'on trouve dans le jugement de la Cour suprême des éléments qui vous permettent d'ajouter encore à la qualité et à la clarté de la question », a-t-il affirmé.

Depuis quelques jours, un débat s'est enclenché dans les milieux politiques sur la clarté de la majorité requise et de la question référendaire exigée par la Cour suprême pour reconnaître la légitimité du projet souverainiste.

M. Bouchard continue de croire que « la question qu'on a posée en 1995 était claire et qu'elle a été comprise. Les souverainistes ont toujours su qu'il fallait que la question soit claire pour que la décision des Québécois ait une crédibilité, qu'elle ait une autorité morale, qu'elle puisse convaincre à la fois les Québécois, les Canadiens et le reste du monde », dit-il. Cependant, il serait disposé à examiner des moyens de poser une question plus claire la prochaine fois, sans préciser la nature de ces clarifications.

L'avis de la Cour inspire le PM

Marois croit qu'il faut investir à tous les niveaux en éducation

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — La ministre Pauline Marois croit qu'il faut songer à investir en éducation, et ce, autant dans les cégeps, les écoles primaires et secondaires que dans les universités.

M^{me} Marois, qui s'est entretenue hier avec des enseignants et des élèves de centres de formation professionnelle de Québec, de Charlesbourg et de Beauport, a toutefois déclaré à la presse qu'il faudra attendre la présentation du prochain budget pour « annoncer des choses ».

Avec la rentrée scolaire, les dirigeants de la Fédération des commissions scolaires et de la Fédération des cégeps ont réclamé tour à tour que le gouvernement Bouchard remette des sous dans le système scolaire.

Même si les parents trouvent de plus en plus élevée la facture reliée au retour en classe, même si le personnel professionnel se fait rare, même si les élèves doivent de plus en plus marcher pour aller à l'école, même si les cégeps déclarent des déficits, la ministre estime que son gouvernement n'est pas allé trop loin dans les compressions exigées.

M^{me} Marois rappelle qu'un effort a été demandé à toute la société québécoise pour assainir les finances publiques. Elle admet cependant que « nous sommes à la limite et on ne peut aller beaucoup plus loin ».

AJOUT D'ARGENT NEUF

Si elle laisse miroiter l'ajout d'argent neuf, la ministre indique cependant qu'il faudra faire des choix. Elle cite le cas des cégeps et des écoles secondaires qui manquent de personnel pour encadrer les élèves et celui des universités qui n'ont plus les capacités financières pour retenir les professeurs.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
La ministre Pauline Marois a visité hier quelques centres de formation professionnelle, dont celui de l'école Samuel-de-Champlain, à Beauport. Elle y a rencontré Nathalie Hudon et Danielle Chartrand, étudiantes en secrétariat et en comptabilité.

La Champenoise

RÉSIDENCE POUR PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS

Services infirmiers et religieux
Salle à manger, etc.

990, Gérard-Morisset
Québec G1S 1X6

Tél.: 681-4637

loto-québec

| | | GAGNANTS | | LOTS | |
|-------------------------------|------|---|-----------------|------|--|
| Tirage du 98/08/26 | 6/6 | 1 | 5 000 000,00 \$ | | |
| | 5/6+ | 12 | 61 378,40 \$ | | |
| | 5/6 | 271 | 2 174,30 \$ | | |
| | 4/6 | 15 928 | 70,90 \$ | | |
| | 3/6 | 301 917 | 10 \$ | | |
| Ventes totales: 17 620 988 \$ | | Prochain gros lot (appr.): 10 000 000,00 \$ | | | |

| | | GAGNANTS | | LOTS | |
|-------------------------------|------|----------|-----------------|------|--|
| Tirage du 98/08/26 | 6/6 | 0 | 1 000 000,00 \$ | | |
| | 5/6+ | 1 | 50 000,00 \$ | | |
| | 5/6 | 45 | 500 \$ | | |
| | 4/6 | 1 197 | 50 \$ | | |
| | 3/6 | 15 902 | 5 \$ | | |
| Ventes totales: 493 570,00 \$ | | | | | |

| Tirage du 98/08/27 | | Tirage du 98/08/27 | | Tirage du 98/08/27 | |
|--------------------|-------------|--------------------|------|--------------------|--|
| 07 | 08 15 21 22 | 3 | 4 | NUMÉRO: 508612 | |
| 25 | 32 33 39 43 | | | NUMÉRO: 598082 | |
| 45 | 47 48 54 55 | | | | |
| 58 | 59 60 65 70 | 904 | 0698 | | |

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LA RÉGION DE QUÉBEC

À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

Coopérative funéraire de la Falaise (A.C.F.P.)

- Vente et location de cercueil
- Pré-arrangement funéraire
- Vente de famille
- Vente d'urnes
- Personnel couturier
- Corbillard
- Crémation
- Laboratoire
- Conseillers diplômés

Deux foyers funéraires
525, Prince-Édouard Québec (Foyer et administration)
228, Ducharme Ville de Vanier (Foyer funéraire)

SERVICE JOUR ET NUIT AU
525-4637

Coopérative de Services Avancés
(Aide communautaire Limoulu)
Offrant des services à domicile: ménage, préparation repas, accompagnement, etc.
648-8685

Association pour l'intégration sociale
(Région de Québec)
Association de parents ayant un fils ou une fille vivant avec une déficience intellectuelle.
622-4290

L'AutonHommie
Centre de ressources pour hommes
• en cheminement
• réflexion, échanges...
• en difficulté: estime de soi, rupture amoureuse, gestion des émotions
648-6480

Action Chômage Québec
Vous avez des problèmes avec l'assurance-emploi... Contactez-nous. Services gratuits.
435, rue du Roi Québec
(418) 523-7117

La Maison des Femmes de Québec
Hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
522-0042

La Fondation Canadienne Réves d'enfants
Un si petit espace pour réaliser de si grands rêves
1-800-267-9474

Armée du Salut
«Aidez-nous à aider les autres»
Service des relations publiques
622-2332

Centre de formation de Québec
Vous aide à trouver et à garder votre emploi en passant à l'action
648-1617

F.L.A.M.
L'Association des grands brûlés vous tend une main pour compréhension et entraide
527-7004

Jusqu'au 13 septembre 1998

Événement Denim bleu sur bleu

Obtenez un rabais correspondant à la taxe (TPS) payable*

du vendredi 28 au dimanche 30 août sur toute la marchandise à prix courant, de vente ou en liquidation en magasin. Solderie des manufacturiers comprise!

25% de rabais

Denim Levi's dont le modèle 501, Manager, Ikeda, Retreat et Attitude.

Disque compact gratuit!

À l'achat de 30\$ ou plus d'une sélection de denim, de vêtements tout-aller ou de fragrances, vous recevrez, sans autres frais, le CD XL Tracks II.

Avis aux étudiants!

Du 31 août au 2 septembre 1998, sur présentation de votre carte d'étudiant, vous profiterez de 10% de rabais** sur la marchandise à prix courant chez Eaton Sainte-Foy et Galeries de la Capitale! Vous découvrirez par la même occasion nos boutiques consacrées à la mode junior!

**Certaines exceptions s'appliquent. Détails en magasin.

Eaton aux Galeries de la Capitale vous dévoilera la mode des petits (5 à 12 ans)

le samedi 29 août 1998 à 14 h au rayon des vêtements pour enfants, 2^e étage



*Nous déduisons un montant correspondant à la taxe (TPS) payable du total de votre achat. Sont exclus de cette offre: produits de beauté, fragrances, produits de bain et de soins corporels, chaussures cK Calvin Klein, DKNY, Nine West, Enzo Angiolini, Easy Spirit, Via Spiga et Stuart Mr. Seymour, sacs à main Calvin Klein et DKNY, bijoux de succession, montres Swatch, Gucci, Yves Saint Laurent et Calvin Klein, montres de prestige et bijoux fins à prix de vente et en liquidation, bijoux designer Du Nouveau, Memoire Paris, «Diamond & Essence» et «Royal Canadian Mint», marchandise Roots, mode designer à prix courants pour hommes comprenant vêtements sport, denim et classes 359, 118 et 654, tenues de nuit et de détente et peignoirs Claudel, bas DKNY, bas-culottes à 3 pour 14,99\$, mode designer à prix courants pour femmes comprenant vêtements sport, denim, tenues habillées, chemises, cravates, sous-vêtements et accessoires, vêtements et sous-vêtements Calvin Klein, sous-vêtements Hugo Boss, vêtements pour enfants Tommy Hilfiger et Calvin Klein, lunettes Sunglass Hut, stylos Mont Blanc, literie et accessoires de salle de bains à prix de vente, articles ménagers, gros électroménagers, aspirateurs, appareils confort foyer, fours à micro-ondes, électroménagers Maytag et Viking à prix courants, articles pour la maison à prix de vente et en liquidation (meubles, tapis d'appoint, meubles de jardin, accessoires et barbecues), literie et serviettes Polo Ralph Lauren, Liz Claiborne et Charisma et serviettes Royal Velvet à prix de vente, petits appareils électriques et de soins personnels et fours à micro-ondes à prix de vente et en liquidation, téléviseurs GAOO Panasonic, barbecues, électroménagers Maytag, cassettes audio et vidéo pré-enregistrées, disques compacts et pellicules, cartes de souhaits, poupées «Beauty» Eaton, «Beanie Babies», cristal Lalique, «Classic Collection» Disney, articles en étain Seagull, articles Swarovski, Lladro et Nao, porcelaine tendre, chèques-cadeaux Eaton, restaurants Eaton, concessions et services, magasins-entrepôts et centres de liquidation sauf la Solderie des manufacturiers.

AIR CANADA
Des piquets
dès aujourd'hui

Alors que l'échéance prévue pour la grève des pilotes d'Air Canada se rapproche de plus en plus, des piquets de grève visant à informer la population seront dressés aujourd'hui dans quatre des aéroports canadiens les plus achalandés. L'Association des pilotes d'Air Canada, qui représente les 2100 pilotes de la compagnie aérienne, ciblera les aéroports de Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver. Les piquets seront dressés dans les aéroports mais ne perturberont ni les passagers

ni les activités de l'aéroport, a fait savoir le syndicat. Le président de l'Association des pilotes, Jean-Marc Bélanger, prévoit une situation difficile pour les passagers s'il y a une grève, mardi. Une séance de médiation a eu lieu hier à Toronto, mais l'écart entre les parties demeure important, a indiqué le capitaine Bélanger. Après six mois de négociations stériles, commente-t-il, on peut se demander ce qui pourrait être accompli en six jours. Le président du syndicat se dit convaincu que les autres compagnies aériennes ne réussiront jamais à intégrer à leurs vols les nombreux passagers qui seront retenus au sol par la grève chez Air Canada. Les négociations en présence du médiateur doivent se poursuivre pendant toute la fin de semaine. (PC)

IMPÔTS DES AUTOCHTONES
Le PLQ crie au scandale

MONTRÉAL (PC) — Les avis de cotisation d'impôt à des autochtones de Kahnawake auraient été temporairement suspendus jusqu'à la mi-novembre, le temps qu'ont cours les discussions entre les représentants du gouvernement du Québec et le conseil de bande de Kahnawake.

C'est ce qu'affirme l'opposition libérale à Québec, qui dénonce la situation, affirmant que cela constitue la preuve qu'il existe deux justices au Québec.

Dans un communiqué diffusé hier, les députés libéraux Thomas J. Mulcair et Russell Williams s'indignent du fait que les avis de cotisation d'impôt soient ainsi suspendus pendant les discussions avec le gouvernement. « Contrairement à ce que les ministres péquistes nous disaient à l'Assemblée nationale, rien n'est réglé dans ce dossier. »

Dans une note gouvernementale transmise par l'opposition, il est effectivement dit que « le gouvernement du Québec entreprend présentement des discussions ayant trait à la fiscalité avec le conseil de bande de Kahnawake » et qu'en attendant, « afin de ne pas entraver ces discussions, il a été demandé de suspendre jusqu'à la mi-novembre l'émission de l'avis de cotisation à des autochtones de Kahnawake ».

BANQUES
Réal Ménard
poursuit
sa croisade

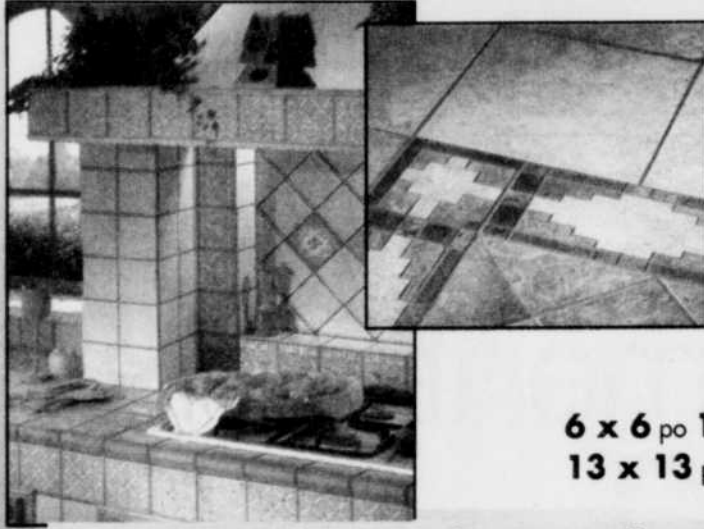
OTTAWA (PC) — Malgré les embûches que rencontre son projet, le député bloquiste Réal Ménard tentera de donner un second souffle à sa campagne pour forcer les banques à répondre aux besoins des communautés défavorisées.

M. Ménard a annoncé mercredi qu'il lançait une campagne de pétition visant à appuyer son initiative. « Simples citoyens, groupes communautaires, entreprises en syndicats seront invités à signer des carnets bancaires qui seront libellés sous forme de pétition demandant au gouvernement d'adopter une loi sur l'équité en matière de réinvestissement communautaire », a-t-il expliqué.

Son projet s'inspire d'une législation américaine qui force les banques à offrir un meilleur accès au crédit pour les particuliers et les entreprises dans les milieux défavorisés.

Selon M. Ménard, les banques canadiennes désertent de plus en plus les milieux à bas revenus.

VENTE
15^e anniversaire
CÉRAMIX



Vaste choix de carreaux de céramique à plancher et à mur à partir de

99¢ le pi²

6 x 6 po 12 x 12 po
13 x 13 po 8 x 8 po

Le plus grand entrepôt de carreaux de céramique à Québec

430, Saint-Sacrement, Québec
681-6106

Une collection de prestige à ICONES
par Rosette Mociornitza

Plus de 25 pièces disponibles au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap au Cap-de-la-Madeleine, jusqu'au 15 septembre, au magasin des souvenirs et au bureau des pèlerinages.
À l'attention du père Yoland Ouellet
1-819-374-2441

AUSTRALIE
NOUVELLE-ZÉLANDE
FIDJI

5999\$

Départ: 20 octobre
Circuit de 3 semaines
1 800 453-4295

AUBERGE & RESTAURANT
Sur La Côte

295, Chemin des Falaises
La Malbaie, C.S.A. 117
(418) 681-2972
1-800-851-2972

Resto L'Olivier

1, Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1J6
Odette et Gaétane, chefs-propres

Pour réservation:
(418) 248-3435

C'est au cœur de Montmagny, la capitale de l'Oie Blanche, que les chefs-propres Odette et Gaétane ont dressé la table du Resto L'Olivier. Laissant leur origine gaspésienne ajouter un parfum unique à leur cuisine méditerranéenne, elles font d'un repas à l'Olivier une expérience inoubliable... Et cette fin d'été, ou à l'occasion du Carrefour mondial de l'accordéon de Montmagny, elles ont gardé pour vous une place de choix à leur table!

Le temps des Cerises

Restaurant
79, Du Canal, C.P. 120, Îsle-aux-Érables (Québec) G2M 2R1
Fax: (514) 839-3289 Internet: cerises@interlinx.qc.ca

Une sympathique petite église où l'on sert une très bonne cuisine de produits régionaux et l'Auberge Jeffery, un B & B au charme victorien (1877) avec salles de bains privées.

Auberge
JEFFERY

31, rue Water, Duvalle JSA L4J (418) 838-2711 / 1 888 302-2711
Internet: jeffery@cerises.com www.cerises.com

GRANDE VENTE • GRANDE VENTE • GRANDE VENTE

SUPER CENTRE DE LIQUIDATION A.B.C.
TOUT EST NEUF • TOUT EST RÉDUIT
TOUT EST GARANTI
Quantités limitées • Jusqu'à épuisement des stocks
Les illustrations sont à titre indicatif seulement. Accessoires en sus.

LA RENTRÉE
en vigueur jusqu'au
30 septembre 1998

| | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| Fauteuil multi-ajustable # LIQ 2315 NSP Prix liquidation 109\$ | Fauteuil basculant pneumatique # 4267N7 Prix liquidation 219\$ | Classeurs verticaux # LIQ 2600 Sugg. Liq. 2 tiroirs 275\$ 99\$ 4 tiroirs 359\$ 159\$ | Classeurs latéraux # LIQ 9336 Sugg. Liq. 2 tiroirs 492\$ 219\$ 3 tiroirs 615\$ 289\$ 4 tiroirs 820\$ 369\$ 5 tiroirs 1012\$ 489\$ | Bibliothèque 60 po haut, 1 po épais LOGIFLEX # LIQ BB60 Prix liquidation 109\$ | Unité vestiaire triple PERFLEX inc. # LIQ1218723 Prix liquidation 267\$ |
| Poste informatique LOGIFLEX # DK4 Prix liquidation 655\$ | Poste informatique # LIQ 5610 bestAR Prix liquidation 399\$ | Poste informatique # LIQ 2901 bestAR Prix liquidation 259\$ | Poste informatique # LIQ 2902 bestAR Prix liquidation 379\$ | Poste informatique # LIQ 2230 bestAR Prix liquidation 639\$ | Poste informatique LES INDUSTRIES DE LA RIVE SUD LYÉE # 7208 Prix liquidation 360\$ |
| Bureaux, tables LOGIFLEX jusqu'à 65% sur le prix de détail suggéré | | AMEUBLEMENT DE BUREAU LA CAPITALE INC. 1100, Vincent-Massey (Québec) Parc industriel St-Malo 527-2593 / 1-800-463-1829 Heures d'ouverture: Lundi au jeudi: 8h30 à 17h00 Vendredi: 8h30 à 16h30 Samedi: 10h00 à 16h00 | | GLOBAL Rabais de 50 à 75% sur le prix de détail suggéré Valeur totale de 150 000\$ (inventaire composé de bureaux, huches, fauteuils, caissons, etc.) | |

GRANDE VENTE • GRANDE VENTE • GRANDE VENTE

LE MONDE

Chasse aux rebelles à Kinshasa

Le Rwanda dénonce le « génocide » et menace d'intervenir

■ KINSHASA (d'après AP et AFP) — Alors que le centre de Kinshasa était le théâtre hier matin de combats, le régime Kabila soutient que les forces gouvernementales tentaient de repousser les rebelles qui se sont infiltrés dans plusieurs secteurs de la capitale.

Kinshasa vivait au rythme des tirs sporadiques de mitrailleuses, dans ses rues désertées où les soldats gouvernementaux faisaient la chasse aux rebelles présumés.

Le ministre de l'Information, Didier Mumengi, a déclaré que les forces loyalistes avaient riposté et fait des « centaines de prisonniers ». D'après des témoins, plusieurs rebelles ont été

tués. Selon les autorités, plus de 1000 rebelles avaient été faits prisonniers dans l'après-midi, après les combats ayant éclaté la veille dans les faubourgs est de la ville.

Le gouvernement zimbabwéen a de son côté annoncé hier soir que près de la moitié des quelque 8000 rebelles sur le front sud-ouest du Congo-Kinshasa avaient été capturés ou tués.

Redoutant les combats, le président congolais Laurent-Désiré Kabila, qui était retourné mardi en grande pompe dans la capitale, a préféré passer la nuit de mercredi à hier sur l'autre rive du fleuve Congo, à Brazzaville.

Quelques rebelles avaient apparemment réussi à pénétrer dans le centre de la capitale hier matin, une demi-heure avant la fin du couvre-feu.

Alors que la radio lançait des appels à la dénonciation des suspects et indiquait les plaques minéralogiques de rebelles présumés, les habitants de Kinshasa étaient retranchés chez eux. Dehors, les patrouilles faisaient le guet. Un suspect a été jeté d'un pont avant d'être abattu. Plus loin, le cadavre calciné d'un autre rebelle présumé a été la risée de la population.

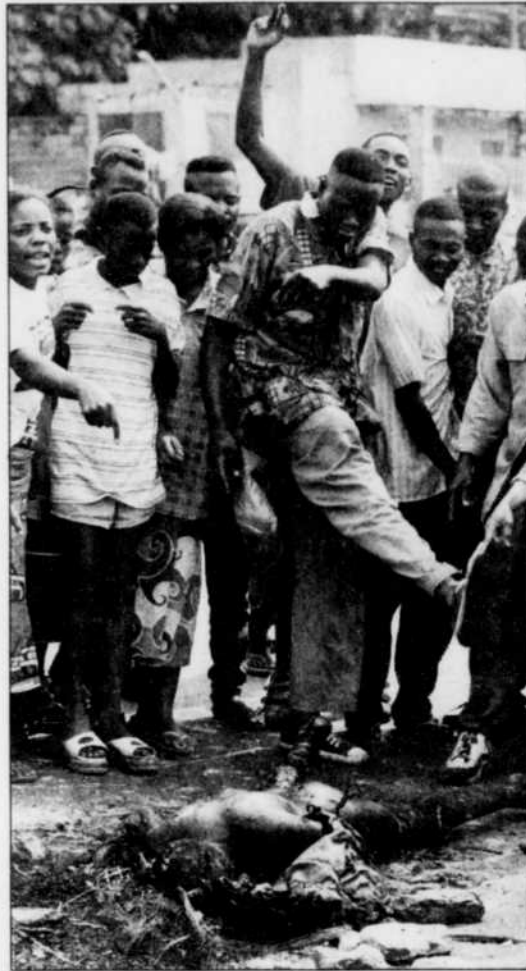
Les autorités ont emmené hier des journalistes à l'aéroport de Kinshasa pour leur montrer qu'il n'était plus aux mains des rebelles. Mais on pouvait entendre d'importants combats entre l'aéroport et la ville.

À Rome, le service d'information des missionnaires italiens a fait état hier du massacre d'au moins 207 personnes dimanche, près d'Uvira, dans la province du Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) par de présumés rebelles tutsis. Quant aux espoirs de trouver une solution pacifique au conflit, ils ne semblent pas près de se concrétiser dans l'immédiat, à en croire un communiqué de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). Selon son secrétaire général Salim A. Salim, il faudra « plus de temps » pour mener des « consultations en préalable à l'envoi d'une délégation » chez les parties concernées par le conflit.

RWANDA

Par ailleurs, le Rwanda a accusé hier le président Kabila de « commettre un génocide » contre les Tutsis, a déclaré hier soir, à l'AFP le directeur du bureau rwandais de l'information (ORINFOR).

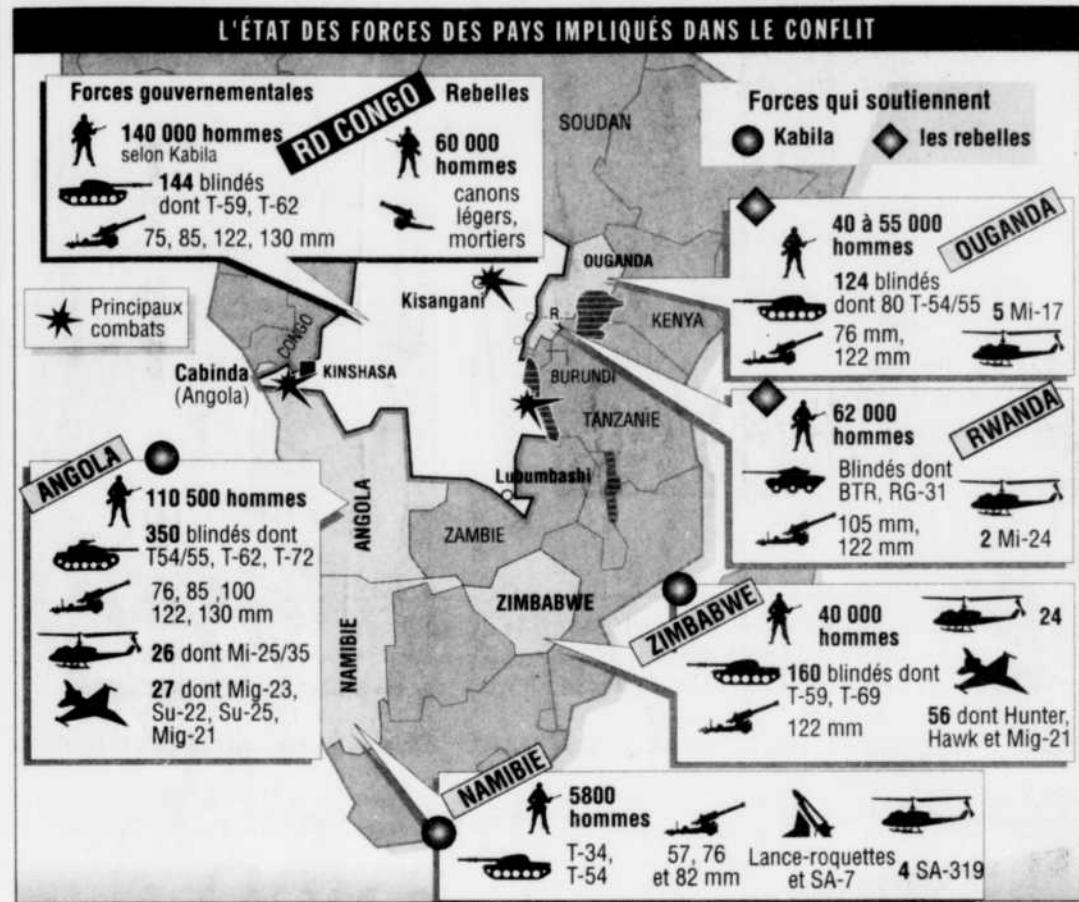
Réagissant aux images de Kinshasa diffusées hier soir par des chaînes de télévision internationales, il a affirmé que, bien qu'il n'ait pas encore pris de décision, son pays ne resterait pas les bras croisés alors que ces citoyens sont



Le cadavre calciné d'un rebelle présumé a été ramené par la foule hier, à Kinshasa, alors qu'un autre a été jeté d'un pont avant d'être abattu.

massacrés. « Je ne sais pas combien de temps nous supporterons de voir un génocide perpétré dans un pays voisin », a-t-il ajouté.

« Kabila est en train de commettre un génocide. Il a diffusé des messages génocidaires sur les ondes et ce sont les Tutsis qui sont victimes. Nous savions qu'il préparait un génocide (...) il utilise les mêmes méthodes qu'Habyarimana en 1994. »



source: ISS et autres

INFOGRAPHIE: AP / LE SOLEIL

Exit Eltsine?

MOSCOU (AFP) — Les informations diffusées par la chaîne américaine CBS sur une démission imminente de Boris Eltsine ont obligé hier le Kremlin à publier un démenti, alors que le rouble continuait sa dégringolade et que les actions russes tombaient à leur plus bas niveau historique.

« Toute information renvoyant à des sources bien informées et rapportant la prétendue démission imminente du président russe constitue une invention et un mensonge », a annoncé le Kremlin hier soir dans un communiqué.

Interrompant ses programmes habituels, la CBS avait fait état d'informations selon lesquelles le président russe se serait signé une lettre de démission. Selon la chaîne, cette démission pourrait être en vigueur après la confirmation par la Douma (chambre basse du Parlement russe) du premier ministre désigné Viktor Tchernomyrdine, celui-ci étant alors nommé président par intérim et des élections présidentielles intervenant en Russie dans les trois mois.

À Moscou même circulaient des rumeurs insistantes, certaines sources bien informées allant jusqu'à prédire que M. Eltsine démissionnerait après le sommet avec Bill Clinton, qui doit se tenir du 1^{er} au 3 septembre à Moscou.

C'est dans ce climat de déliquescence que le général Alexandre Lebed, l'un des prétendants à la succession de M. Eltsine, a rencontré le premier ministre désigné Viktor Tchernomyrdine au siège du gouvernement. Le général Lebed, bien placé dans les sondages grâce à son image d'homme à poigne, a fait état d'une « unité de vues sur la façon de sortir le pays de la crise ».

Le général russe, gouverneur de la riche région de Krasnoïarsk (Sibérie), est l'un des rares politiciens à avoir salué le retour de Viktor Tchernomyrdine, alimentant les rumeurs sur une alliance entre les deux hommes.

Boris Eltsine est quant à lui dans sa résidence de Rous (100 km de Moscou) et garde le silence.

Dans ce contexte enfiévré, le Kremlin a jugé « excessives » des propositions d'une commission parlement-gouvernement visant à réduire les pouvoirs du président, sans les rejeter totalement.

« L'une des principales tâches de Tchernomyrdine est non seulement de surmonter la crise mais aussi de négocier (...) des garanties (financières et de sécurité) pour Boris Eltsine au cas où il démissionnerait », écrivait le quotidien des milieux d'affaires Kommersant.

CAROLINE



Tant qu'à être dans la flotte, autant rigoler un peu! Tim Lanier et Terra Ottmer, de Cedar Fork, en Caroline du Nord, ont dû quitter la voiture dans laquelle ils prenaient place pour alléger et ainsi permettre au conducteur d'avancer, malgré l'épaisse couche d'eau qui a envahi les rues après le passage de l'ouragan Bonnie.

Après le vent, le déluge

Bonnie transformée en tempête tropicale

WILMINGTON, États-Unis (AFP) — L'ouragan Bonnie s'est considérablement dégonflé hier, au point d'être rétrogradé au rang de tempête tropicale, mais continuait à noyer la Caroline du Nord sous des trombes d'eau, qui ont causé de sérieuses inondations, principalement le long des côtes de cet État.

Selon un bilan provisoire fourni hier par les autorités, Bonnie n'avait fait aucune victime, ni même provoqué les dégâts majeurs. « Nous présumons que le pire est désormais derrière nous, aussi bien en matière d'élévation du niveau des eaux qu'en ce qui concerne les inondations provoquées par les fortes chutes de pluie », a indiqué un porte-parole des services d'urgence, Andy James.

Avec des vents soufflant à une vitesse maximale de 185 km/h mercredi, ce premier cyclone de la saison 1998 à frapper les États-Unis a perdu beaucoup de sa puissance pendant sa première nuit au-dessus du continent, et la désormais tempête tropicale Bonnie ne balayait plus la région hier qu'avec des rafales de 110 km/h au pire.

À 17 h locales, l'œil de Bonnie était localisé à 56 km au sud-sud-est d'Elizabeth City (Caroline du Nord) et progressait en direction du nord-est à la vitesse de 14 km/h, selon le dernier bulletin émis par le Centre national des ouragans (NHC) de Miami.

« S'il maintient cette trajectoire, l'œil de Bonnie devrait regagner l'Atlantique plus tard dans la soirée », estimaient les météorologues.

Le président Bill Clinton a déclaré hier la Caroline du Nord zone sinistrée afin de permettre à cet État de bénéficier d'une aide fédérale d'urgence. Mais de fait, les autorités et les habitants de la région, encore sous le coup des ravages provoqués par le passage, en septembre 1996, du cyclone Fran, ont poussé hier un soupir de soulagement.

Au terme de ses premières 24 heures passées au-dessus du continent, Bonnie était en effet loin d'avoir provoqué des dégâts comparables à son prédécesseur. À Wilmington, les rues secondaires étaient jonchées de branches, mais seuls quelques panneaux publicitaires avaient été arrachés par les vents.

Selon un porte-parole du centre d'urgence du comté, David Paynter, « les estimations préliminaires (des dégâts) sont très légères », de l'ordre du million \$ alors que la note avait été de 3,2 milliards en 1996. Bonnie « est un événement relativement mineur », a-t-il ajouté. Une opinion largement partagée par les habitants de la ville.

Bonnie « s'est affaiblie mais les inondations constituent maintenant notre principal problème », a indiqué Andy James. Les services météo tablaient ainsi sur des précipitations de l'ordre de 20 à 40 cm dans les régions traversées par la tempête. Dans l'ensemble de l'État, plus de 300 000 personnes étaient toujours privées d'électricité hier, et entre 18 et 20 000 restaient hébergées dans les refuges de la Croix-Rouge et des autorités locales.

ATTENTAT AU KENYA

Suspects arrêtés

NAIROBI (d'après AP et AFP) — Deux hommes soupçonnés d'avoir participé à l'attentat du 7 août contre l'ambassade américaine de Nairobi (Kenya) ont été transférés du Kenya aux États-Unis pour y être jugés, a-t-on appris hier de sources officielles.

Il s'agit de Mohamed Rashed Daoud Al-Owhali, alias Khalid Salim, et de Mohammed Sadiq Odeh. Tous deux sont présentés comme étant liés au millionnaire musulman intégriste Oussama ben Laden.

Al-Owhali est arrivé à New York mercredi soir, a annoncé le directeur du FBI Louis J. Freeh. Les responsables américains n'ont pas précisé si l'autre suspect l'avait précédé dans l'après-midi.

Lors d'une conférence de presse à Washington, le ministre américain de la Justice Janet Reno a expliqué que l'arrestation d'Al-Owhali résultait de la « plus vaste enquête à l'étranger » de toute l'histoire des États-Unis. « Aujourd'hui, nous obtenons des résultats. Un grand mal a été fait... Nous n'allons pas nous reposer. Nous n'allons pas oublier. Nous allons poursuivre chaque meurtrier, jusqu'à ce que justice soit faite. » Soulignant qu'Oussama ben Laden était « un sujet des investigations », Louis Freeh, qui se trouvait aux côtés de M^{me} Reno, a salué les efforts de coopération déployés par les services kenyans et tanzaniens avec les États-Unis.

Au cours d'une brève audition hier après-midi, le juge Sharon E. Grubin a ordonné la détention de Khalid Salim en attendant une comparution le 28 septembre. Le suspect est accusé de meurtre, complot de meurtre et usage d'armes de destruction massive. Sa nationalité n'est pas déterminée avec certitude, les autorités yéménites affirmant qu'il n'est pas un ressortissant du Yémen.

Selon les documents fournis par le FBI à la justice, Khalid Salim, arrêté deux jours après l'attentat, a reconnu avoir lancé une grenade sur l'ambassade de Nairobi, dans une opération-suicide destinée à faire de lui un martyr.

Il a ajouté qu'il avait été entraîné au maniement des explosifs, aux enlèvements et aux détournements dans des camps en Afghanistan, dont certains étaient liés à Oussama ben Laden, soupçonné d'avoir commandité les deux attentats, et qu'il aurait rencontré à plusieurs reprises.

Le deuxième suspect, Mohammed Sadiq Odeh, arrêté à Karachi (Pakistan) le jour de l'attentat, d'origine palestinienne ou jordanienne, est citoyen kenyan depuis 1994.

Les autorités américaines ont précisé à Washington que d'autres suspects, détenus au Kenya, pourraient aussi être transférés aux États-Unis dans les prochains jours, ce qui semble régler la question de savoir où se déroulera le procès de l'attentat de Nairobi.

ALERTE EN CORÉE DU SUD

Par ailleurs, le département d'État a mis en garde hier les Américains présents en Corée du Sud contre des risques d'attaque terroriste, à la suite d'informations reçues par l'ambassade américaine à Séoul. La sécurité a été renforcée dans la capitale sud-coréenne et sur les bases américaines du pays en raison d'une « menace potentielle ».

« L'ambassade américaine a reçu des informations non confirmées que des actes terroristes pourraient être lancés contre des installations du gouvernement américain et/ou contre son personnel en République de Corée », indique le communiqué.



Mohammed Sadiq Odeh

**ATTENTAT AU CAP
Trois suspects**

Un homme et deux femmes ont été arrêtés à l'aéroport du Cap pour être interrogés sur l'attentat du restaurant Planet Hollywood. Ils s'approprièrent à s'embarquer sur un vol international. (AFP)

**EXPLOSION AU KOSOVO
11 membres d'une famille tués**

Onze personnes d'une même famille, dont huit enfants, ont été tuées mercredi dans l'explosion la plus meurtrière depuis le début

du conflit au Kosovo. Quatorze membres de la famille Asllani étaient entassés dans un semi-remorque près du village de Grape, à 25 kilomètres de Pristina, lorsqu'une grenade a explosé, selon l'Association albanaise de défense des droits de l'homme et des libertés au Kosovo. Trois femmes et huit enfants ont été tués. Les survivants sont gravement blessés. (AP)

Premier attentat en un an en Israël

Dix-sept personnes ont été blessées, dont une grièvement, hier dans un attentat à la bombe à Tel-Aviv, le premier commis en Israël depuis un an et qui n'a pas été revendi-

qué. L'engin était dissimulé dans une poubelle, à un carrefour très fréquenté de Tel-Aviv. Le premier ministre Netanyahu a aussitôt exigé de l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat qu'elle lutte contre le «terrorisme», sans quoi il n'y aurait pas d'accord de paix. L'Autorité palestinienne a condamné l'attentat et appelé à une relance du processus de paix. (AFP)

RABAIS INCROYABLES!

Grâce à notre héros, avoir une belle maison est encore plus abordable que jamais!

Léon a les plus bas prix!



ENSEMBLE DE GRAND LIT SEALY ROYAL COMFORT! Pour un support lombaire ferme et un confort hors pair, prenez avantage de cette offre incroyable sur nos meilleurs vendeurs de Sealy
Ens. lit à une place 299\$
Ens. 2 places 399\$



Ens. grand lit
449\$
LIVRAISON INCLUSE!



DÎNETTE DE STYLE CAMPAGNARD
Table en bouleau de 42 po x 60 po, en deux tons de vert et naturel, avec 4 chaises assorties.

Les 5 morceaux
699\$
LIVRAISON INCLUSE!



FRIGIDAIRE

RÉFRIGÉRATEUR DE 18 PI³
3 tablettes consoles pleines largeurs en verre, couvercle en verre dépoli et roulettes pour en faciliter le déplacement.

Réfrigérateur de 18 pi³
769\$
LIVRAISON INCLUSE!



TV STÉRÉO DE 25 PO COLOR TRAK PLUS
Écran haute performance avec ajustement automatique des couleurs, télécommande universelle Master Touch avec option «saut de publicité».

TV stéréo de 25 po
399\$
LIVRAISON INCLUSE!

SPÉCIAL EXPO

RECEVEZ UN RABAIS ÉQUIVALENT À LA TPS SUR TOUS NOS ÉLECTROMÉNAGERS. CETTE OFFRE NE PEUT ÊTRE JUMEEE À AUCUNE AUTRE PROMOTION. NE S'APPLIQUE PAS AUX ACHATS ANTERIEURS. MICRO-ONDES EXCLUS.

Ne manquez pas les rabais incroyables!

DE PLUS!

Pendant le populaire événement «**Marque de Zéro**» il y a:

Zéro acompte!*
Zéro intérêt!
Zéro paiement!
Et ce, pendant un an!*
aucuns frais supplémentaires pour la livraison!**



CHAMBRE À COUCHER DE STYLE CONTEMPORAIN
Ensemble en deux tons noir et acajou avec fini résistant aux taches pour en préserver la beauté. L'ensemble inclut un bureau, un miroir, une tête de lit et une armoire. Table de chevet en option 69\$.

Les 5 morceaux
599\$
LIVRAISON INCLUSE!

✓ **La meilleure sélection!**

VANIER
100, rue CHABOT à proximité des Haïles Fleur de Lys
QUÉBEC
683-9600

STE-FOY
Place de la Cité
2600, boulevard Laurier
QUÉBEC
657-9902



LA SEULE CHAÎNE DE **SUPERMAGASINS**
DE MEUBLES AU PAYS

✓ **Plus bas prix!**

OUVERT LE DIMANCHE
de 12h à 17h

*S.A.C. Toutes les taxes applicables sont dues au moment de l'achat. Le solde est dû un an à compter de la date d'achat. Un montant minimum d'achat de 500\$ s'applique afin d'être qualifié pour les plans à paiements différés. Les prix, les termes et les conditions d'achat peuvent varier selon les régions.

**La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les items déjà soldés. Renseignez-vous en magasin pour d'autres méthodes de paiements. Les remises "Emportez" ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour connaître les régions où la livraison est assurée sans frais.